



Sommaire

MOT DU MAIRE	p. 1
VIE MUNICIPALE	p. 4
Commissions Bâtiments, Voirie, environnement	p. 4
Commission Finances	p. 8
Commissions Tourisme, Communication	p. 12
CCAS	p. 15
Cholet Agglomération	p. 16
VIE ASSOCIATIVE	p. 21
Les habitants de la Raimbaudière	p. 21
Speed Festival	p. 22
Les lutins St Paulais	p. 23
Relais paroissial	p. 24
Amis de Notre Dame de Haute Foy	p. 24
Association d'Education Populaire	p. 25
AS St Hilaire – Vihiers – St Paul	p. 28
CSSP Basket	p. 30
Karaté Do	p. 31
Familles Rurales	p. 32
Les protecteurs de Saint Paul du Bois	p. 33
La Gaule saint-paulaise	p. 33
Country Line Dance	p. 34
Saint Paul du bois	p. 34
Club de la Gaieté	p. 34
ADMR	p. 35
Ecole Haute Foy	p. 36
Cantine scolaire	p. 38
Périscolaire	p. 38
Foyer des jeunes	p. 39
« ça cool de source »	p. 39
Centre socioculturel Le Coin de la Rue	p. 40
INFOS PRATIQUES	p. 42
Infos communales	p. 42
Faire garder son enfant	p. 43
Infos hors Commune	p. 44

Chers Saint-Paulaises et Saint-Paulais,

Au terme de cette année 2024, il est de coutume de faire un point d'informations pour dresser un bilan. Ce bulletin municipal met à l'honneur les dix-neuf associations Saint Paulaises. Vous pourrez y découvrir différentes informations sur des sujets concernant la vie quotidienne à Saint Paul du Bois.

Les difficultés du contexte international et national nous amènent à renforcer les liens de solidarité. Il demeure important de regarder autour de nous pour mesurer l'aide que nous pourrions apporter aux personnes qui en auraient besoin : cela doit être une force pour nos petites communes rurales.

Valoriser les associations de la Commune, c'est avant tout vanter et promouvoir le bénévolat qui est omniprésent pour un grand nombre de personnes au service de tous. On y retrouve de nombreuses manifestations tout au long de l'année. Ce sont des moments d'échanges et de convivialité que la population est invitée à partager. Au printemps 2024, une rencontre a permis de réunir les acteurs des différentes associations, leurs fonctionnements témoignent d'une dynamique importante. Elles étaient toutes très fières de présenter leurs programmes. Il en ressort qu'il peut y avoir encore davantage d'échanges entre elles pour mutualiser leurs moyens. Si vous avez envie d'en rejoindre une ou plusieurs, vous êtes les bienvenus.

Comme vous avez pu le remarquer, de nombreuses décorations de Noël (en bois) arborent le bourg depuis la mise en place du marché de Noël organisé par Les Lutins. Nous pouvons remercier à la fois Les Lutins et Le foyer des jeunes qui ont conçu ces décorations qui pourront être réutilisées lors des prochaines années.

L'année 2024 a été marquée par le départ en retraite de Jean-Pierre qui fut 20 années au service des Saint Paulais. Le Conseil Municipal actuel et les anciens conseillers qui ont œuvré avec lui se sont retrouvés fin janvier pour fêter cela ensemble. Nous le remercions chaleureusement pour son engagement durant toutes ces années et nous l'accueillerons comme nouveau Saint Paulais lors des vœux le 12 janvier prochain.

Concernant les travaux sur la Commune, l'isolation de la façade nord de l'hôtel s'est terminée en début d'année 2024 et la couverture du préau de la cantine a été remplacée. Les travaux de modification des éclairages du parking derrière l'église se feront en début d'année 2025 avec l'intégration de lampes LED plus économes en énergie.

Comme nous l'avons déjà évoqué depuis quelques années, la municipalité s'est engagée dans différentes études pour la

réhabilitation du centre bourg dans le cadre du PLUIH (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et Habitat) menées avec Cholet Agglomération. Cela concerne notamment l'opération OPAH-RU qui permet de s'engager et d'être accompagné par Cholet Agglomération dans un programme d'aides pour différents travaux de la maison pour les particuliers. Nous vous invitons fortement à venir vous renseigner à la mairie : des aides importantes peuvent être attribuées et représenter 70% des travaux. Aussi, la municipalité a réalisé en 2024 avec le CAUE une étude de schéma directeur d'aménagement du centre bourg pour réfléchir à la mobilité douce (déplacement piétonnier), à l'aménagement paysager des espaces disponibles et à l'intégration de quelques constructions. Cette étude s'effectue sur les secteurs suivants : rue du bois d'Anjou (route de Somloire), les jardins près du terrain de foot et l'espace « hangar » de M. Garnier. La réflexion s'ouvre également pour promouvoir des accès du bourg vers l'aire naturelle de Boisdon afin de favoriser la mobilité des piétons et d'assurer leur sécurité. Aussi, une étude va être menée par un cabinet d'architecte afin d'étudier les hypothèses d'aménagements des logements vacants achetés par la municipalité rue du Moulin (Maisons de M. Neau, M. Humeau, forge, Garage de M. Redin).

Comme nous l'avions évoqué l'année passée et depuis le 1^{er} janvier 2024, la population doit trier ses biodéchets. La solution la mieux adaptée est de s'équiper d'un composteur. Cholet Agglomération propose de faire bénéficier chaque foyer d'un chèque de 50 € pour l'acquisition d'un composteur. Pour les personnes qui n'auraient pas la possibilité technique d'en posséder un, nous vous proposons de venir déposer votre demande à la mairie pour analyser avec vous ce qui serait envisageable (composteur commun). A cet effet, un composteur a été installé sur le parking de la cantine : cette dernière l'utilise principalement.

La station d'épuration de la Commune connaît quelques limites de capacité. Il va être étudié différentes hypothèses pour les améliorer. Des contrôles de branchements (eaux pluviales et eaux usées) vont être réalisés dans le bourg sur les secteurs des bâtiments Commune-AEP. De plus, dans le cadre du SPANC (installations en non collectif), des contrôles de branchements vont également avoir lieu pour toutes les installations en campagne durant la fin de l'année 2024 et en 2025. Vous serez contactés (courrier – téléphone) par le service assainissement de Cholet Agglomération et son prestataire « Hydratop ». Ils vous proposeront un rendez-vous. Cela permettra de mesurer la conformité de vos installations et de prévoir les éventuels aménagements à engager.

Il me reste à remercier les adjoints, les membres du Conseil Municipal, l'ensemble des employés communaux pour leur investissement et leur engagement auprès de la population ainsi que la commission informations qui a préparé le bulletin municipal. La mairie demeure un lieu d'accueil ouvert du lundi au samedi pour favoriser votre information et votre accompagnement. N'hésitez pas à venir vous renseigner pour vos déclarations de travaux et permis de construire en amont de vos projets, nous pourrons vous accompagner.

Je terminerai par vous présenter mes meilleurs vœux pour l'année 2025.

Je vous souhaite une merveilleuse année, pleine de joie et de sérénité. Que cette nouvelle année vous comble de bonheur et de réussite. Que 2025 soit pour vous une année remplie de santé, de paix et d'épanouissement.

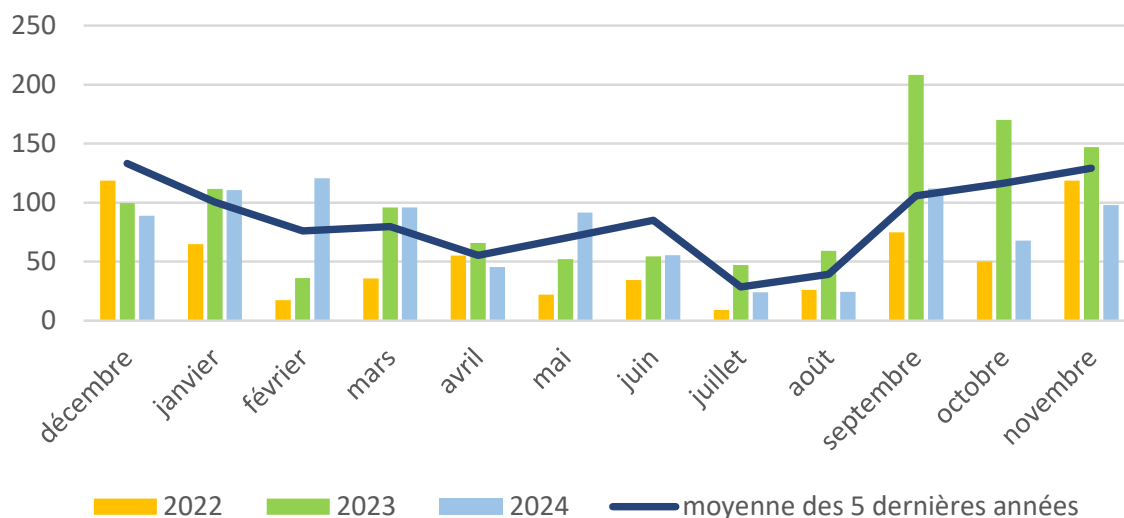
Le Maire, Olivier VITRE

Rendez-vous pour la Cérémonie des Vœux

Dimanche 12 janvier 2025

11h à la Maison du Théâtre

Pluviométrie mensuelle sur la Commune 2022-2024



pluviométrie en mm	2019	2020	2022	2023	2024	moyenne des 5 dernières années
décembre	113,5	110	118,5	99,5	88,8	133,06
janvier	34	56,5	64,7	111,5	110,5	100,44
février	48	87	17,5	36	120,5	75,96
mars	58,5	92	35,8	96	96	79,76
avril	47,2	45	55	66	45,5	55,24
mai	49,8	56	22	52	91,5	70,16
juin	71	103,5	34,5	54,5	55,5	85,1
juillet	15	1	9	47	24,1	28,62
août	27,5	30,1	26	59	24,5	39,42
septembre	35	41,5	75	208,3	112	105,76
octobre	83,6	138	50	170	68	116,62
novembre	148,8	45,5	118,5	147	97,9	129,04
total année	731,9	806,1	626,5	1146,8	934,8	1019,18



Collectes 2025

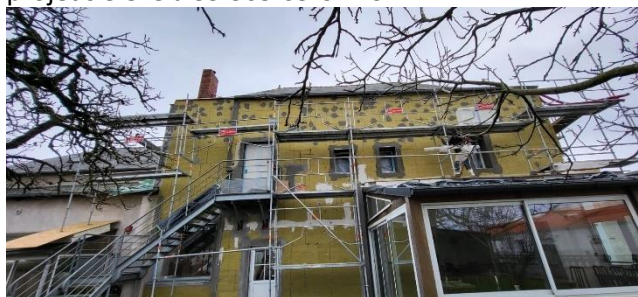
Vendredi 28 février Montilliers
Vendredi 16 mai Montilliers
Vendredi 11 juillet Vihiers
Vendredi 10 octobre Vihiers
Vendredi 19 décembre Montilliers

De 16h à 19h30
Collecte sur rdv : dondsang.efs.sante.fr

Commissions Bâtiments, Voirie, Environnement

Entracte

Pour les travaux de rénovation énergétique (isolation des façades nord et ouest par la société CTAO) réalisés fin 2023, la Commune a bénéficié d'une subvention au titre du Fonds de concours de développement des communes rurales auprès de Cholet Agglomération pour un montant de 16 377 €. Le montant total du projet s'élève à 39 305.05 € TTC.



En avril, un nouveau dégraisseur a été installé au restaurant par l'entreprise Philippe Gautier pour 1 060 €.



En juillet, des brises-vent ont été posés par les agents techniques entre le parc de l'hôtel et les locations de l'Allée des Jardins.



Au niveau de la cuisine, les agents ont réalisé des travaux pour modifier la pente d'écoulement et pour agrandir le passage de la porte vers l'arrière-cuisine.

Entretien du cimetière

Le cimetière appartient à la Commune qui en assure l'entretien, hormis les tombes qui sont considérées comme des propriétés privées.

Ainsi, les allées du cimetière sont entretenues par les agents municipaux.

En revanche, **il incombe aux familles des concessions d'entretenir elles-mêmes autour des tombes.**

Périscolaire

Le pignon nécessite un piquetage et de l'enduit. Le Conseil Municipal a validé le devis de l'entreprise Steve Frappeau pour un montant 10 067.24 € TTC.

Mairie

L'entreprise Quignon bâti a effectué des travaux de plomberie ainsi que l'installation d'une baie de brassage et de prises RJ45 afin d'installer la fibre pour un montant de 4 782.66 € TTC.

D'autre part, les contrats de téléphonie ont été revus avec la société Unimédia en vue de la fin du réseau cuivre.

La fibre a été installée à la mairie et à la maison du théâtre. Le choix a été fait d'équiper les salles (sport, cantine et périscolaire) avec des téléphones ayant des numéros de portable avec un tarif d'abonnement réduit.

Salle de sport : CHRONOMETRE BASKET

À la suite de la rencontre de la présidente du club, Linda Chouteau, avec M. le Maire, le Conseil Municipal a validé l'achat d'un nouveau chronomètre pour un coût de 3 800 €.

Terrain de foot

Les agents ont mis en place un grillage et des filets pare-balls derrière les buts.



L'éclairage du terrain pour les entraînements de foot nécessite d'être renové. Une étude du SIEMML est en cours. Les travaux sont prévus pour le 2^e trimestre 2025.

Le Coin des Tendances

Le gérant du salon de coiffure a cédé son fonds de commerce à son employée Mme ROBERGE Mylène en août 2024. La Commune a donné son accord afin que le bail soit modifié au profit de Mme ROBERGE.



Église

Suite à la commission de sécurité, il faut prévoir la mise en place d'un détecteur de CO2 dans l'église, d'un extincteur de CO2 dans la sacristie, d'un panneau à l'extérieur pour signaler une vanne de gaz.

Concernant les travaux extérieurs de l'église (ravalement façade côté nord), la mairie a sollicité l'entreprise Archidea pour un devis. Le ravalement (piquetage puis enduit) pourrait être réalisé en 3 parties. Une demande de subvention sera demandée.

Le SIEMML va procéder au remplacement des éclairages du parking de l'église. L'armoire électrique qui est actuellement dans l'église sera déplacée en extérieur. Le devis s'élève à 17 033 € au total avec un reste à charge de la Commune de 11 071 €.

Maison rue des blés d'or

Les agents techniques ont réalisé des travaux de rafraîchissement à l'intérieur de la maison, débroussaillé autour de la maison et arraché la haie mitoyenne afin d'enlever le lierre qui était monté sur le pignon de la maison voisine.

L'entreprise Robert Gaultier a procédé au changement des menuiseries extérieures en double vitrage et à l'installation de volets roulants pour un coût de 13 698 €. L'entreprise QUIGNON Bâti a changé le compteur électrique.

Pour la mise en location (loyer 750 €), un DPE a été réalisé et la cheminée ramonée.



Eclairage bourg

Une demande auprès du SIEMML a été faite pour avoir 3 points lumineux en semi-permanent jusqu'à 23h au niveau du parking de l'église, de la salle de sports et de la Maison du Théâtre.

Le point lumineux au niveau du parking de l'église sera mis en place en même temps que les travaux au niveau du parking.

Concernant les points lumineux au niveau de la salle de sports et de la maison du théâtre, la collectivité versera un fond de concours de 75 % au profit du SIEMML pour la réfection du câblage de l'armoire (Montant de la dépense : 460.48 €, soit un coût pour la Commune de 345.36 €).

Aménagement du bourg

Le CAUE a été sollicité par le Conseil Municipal pour proposer des pistes pour l'aménagement du bourg.

L'étude a mis en avant l'architecture ancienne, un bourg constitué pour beaucoup de minéral avec de beaux arbres. Des propositions par secteur ont été faites pour créer des espaces de mobilité sécurisés. Plusieurs secteurs sont à l'étude (cf. carte).

Dans ce cadre d'aménagement du bourg, le Conseil Municipal a validé l'achat de la maison de Mme BESNARD en avril 2024. Une réflexion est menée avec les différents propriétaires des jardins situés dans cette partie du bourg.

De même, le Conseil Municipal a validé un **droit de préemption urbain** sur l'ensemble de la Commune.

Élagage

En 2021, à titre exceptionnel, la Commune avait pris en charge le taillage des haies pour le passage de la fibre. (La végétation a beaucoup poussé au vu des conditions météorologiques de cette année). Aussi, il est demandé aux propriétaires ou exploitants de maintenir en état les haies et de tailler au-dessus, afin que les branches ne touchent pas les fils.

Le frottement de la végétation sur les câbles, les chutes de branches voire d'arbres lors d'intempéries créent des dysfonctionnements sur les réseaux et peuvent nuire à la continuité des services de communication essentiels.

Rappelons que la Commune doit entretenir la voirie et la végétation dont elle est propriétaire.

L'élitage des arbres sur un terrain privé reste à la charge du propriétaire. Sans réaction de sa part, la Commune peut intervenir et se substituer à ce dernier, par la prise d'un arrêté de travaux d'office, pour garantir la sécurité publique. La Commune, par cette mise en demeure, a l'autorité de réclamer au propriétaire le coût des travaux qu'elle a entrepris pour élaguer les arbres et haies qui empiètent sur le domaine communal.

Nous comptons sur vous afin d'éviter d'en arriver à une telle procédure qui ne sera aucunement agréable pour chacune des parties.

Soucis branchement fibre

Il est rappelé d'inciter les administrés qui rencontrent des problèmes d'insister auprès des opérateurs pour qu'ils contactent Anjoufibre pour trouver une solution.

Si malgré cette démarche le problème persiste, merci de vous adresser à la mairie.

Voirie

Des devis sont en attente de l'entreprise Bouchet Vezins pour le goudronnage derrière la salle de sports.

Au lieu-dit La Revelette, le fossé a été curé par l'entreprise Gaultier.

Au niveau de la Chapelle de Haute Foy, au printemps, les pluies ont endommagé les travaux juste réalisés par l'Entreprise Aqua Terra.

Cholet Agglomération a pris en charge l'ensemble des travaux sur ces 2 lieux pour remettre en état et éviter de nouveaux débordements liés aux fortes pluies.

Ombrières

Le projet d'ombrières porté par l'entreprise NOVAFRANCE Energy près de la chapelle a été validé mi-septembre.

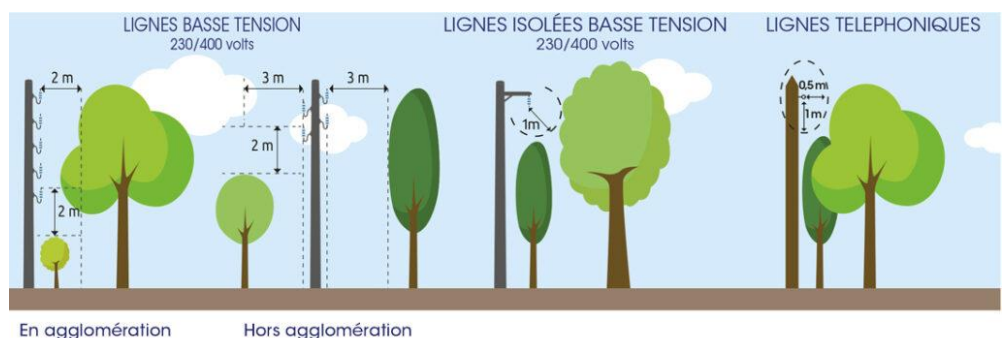
Eoliennes Volkswind

Concernant le projet de deux éoliennes près du village de la Simmonière, une convention pour l'utilisation des chemins a été signée avec une indemnité de base de 25 000 € par éolienne versée à l'installation et une indemnité annuelle de 1 750 €. D'autre part, une lettre d'engagement a été signée instaurant une mesure d'accompagnement de « partage de valeurs » avec un montant alloué à l'installation de 10 000 € par mégawatt installé.

Terrain La Raimbaudière

Le Conseil Municipal a validé l'achat par la Commune des parcelles D120 et D121 à la Raimbaudière pour un montant de 1 500 €. Ces terrains serviront pour l'association « Les habitants de la Raimbaudière », notamment lors de la fête de la Raimbaudière.

Dans le cadre d'un accord avec l'association « Les habitants de la Raimbaudière », il a été acté que l'association remboursera la moitié de la somme à la Commune et que le montant restant sera déduit des versements de subventions pour les 3 années suivantes.



Composteur

Suite à loi sur les biodéchets en application depuis le 1^{er} janvier 2024, le conseil a décidé d'installer un composteur pour la cantine au niveau du parking. Les enfants et enseignantes ont été invités à une présentation de son fonctionnement par un intervenant en présence des cantinières, des agents techniques, d'élus et de M. le Maire.

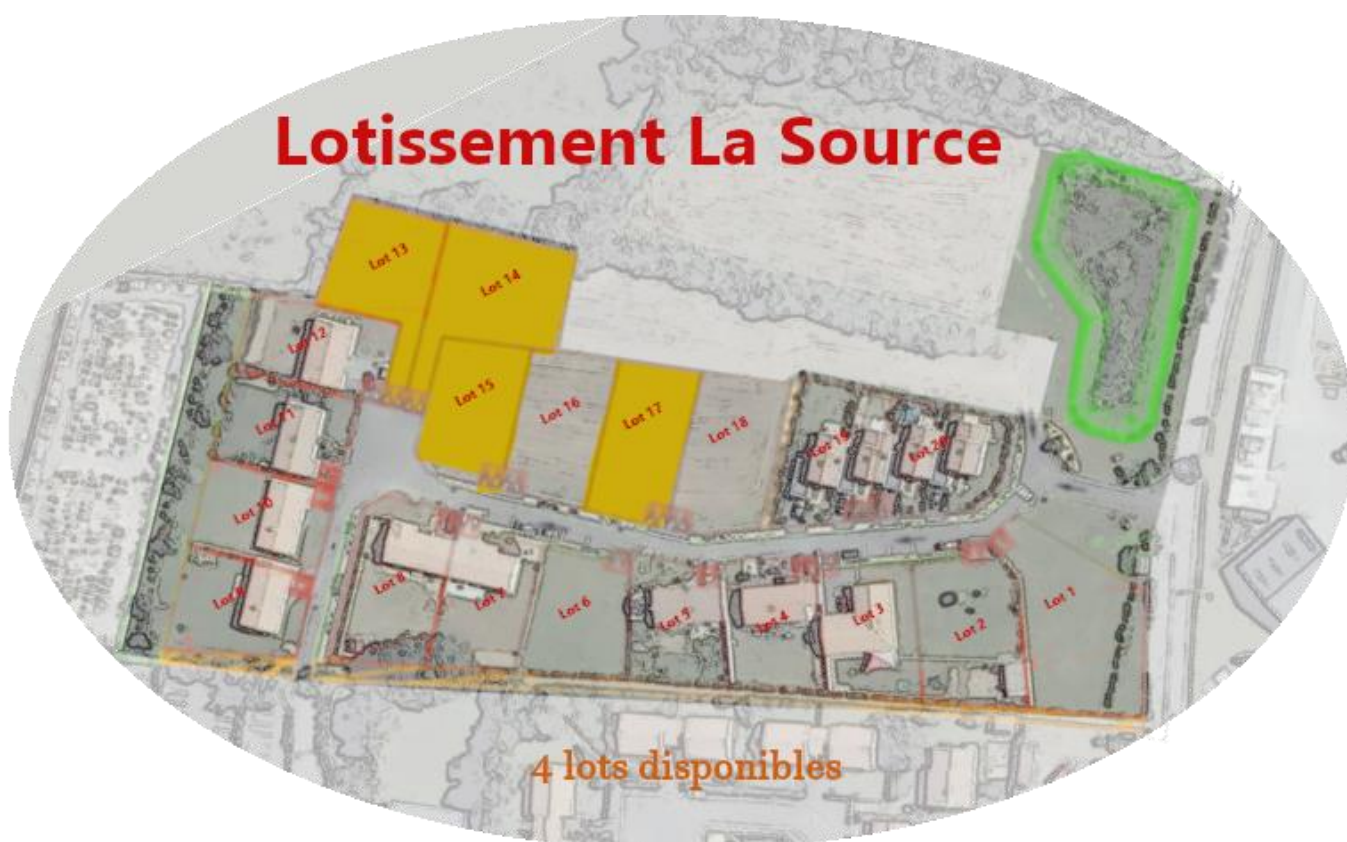


Réunion CITEO

Sur l'ensemble des communes de l'Agglomération, une étude sur les poubelles de rue a été réalisée. L'entreprise CITEO a référencé les différentes poubelles mises en place dans la Commune et au niveau de l'aire naturelle ainsi que les volumes que cela peut représenter. Pour accentuer le tri, différents types de poubelles vont être mises en place au cours de l'année 2025 ou 2026. Un dossier de demande de subvention pourra être déposé auprès de CITEO en fonction des résultats de l'étude.

Le Conseil Municipal a validé à l'unanimité la délibération soumise par CITEO concernant la collecte pour le recyclage des déchets d'emballages ménagers et la lutte contre les déchets abandonnés.

Lotissement la Source, rue de l'eau vive



Les lots n°1, n°6, n°16 et n°18 ont été vendus en 2024.
Il reste 4 lots disponibles.

Commission Finances

Taux communaux 2024

Le Conseil Municipal a décidé de **ne pas augmenter** les taux.

	Bases d'imposition	Taux votés	Produit
Taxe foncière bâti	424 530	43,74%	193 768
Taxe foncière non bâti	120 572	38,75%	48 515
TOTAL			242 283

Le taux de taxe d'habitation est de 15,10 %, il s'applique aux **habitations secondaires**.

Cette taxe pourrait être mise en place pour les logements vacants afin d'inciter les propriétaires à soit réhabiliter, louer ou vendre leur bien.

Subventions 2024

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS SAINT-PAULAISES	
Cantine	12 000 €
AEP	4 000 €
AS St Hilaire Vihiers St Paul – foot	1 400 €
Familles Rurales – bibliothèque	1 400 €
CSSP - basket	700 €
Familles Rurales – gym	600 €
Comité des Fêtes	500 €
Sté de Chasse "Les Protectors"	350 €
Foyer des jeunes	200 €
Groupement défense des cultures	200 €
Les Lutins	200 €
Country	100 €
Club du Gros Chêne – palets	100 €
Club du 3è Age	50 €

CONTRAT ENFANCE – JEUNESSE	
Périscolaire	2 000 €

Convention école privée « Haute Foy »

Après étude du budget prévisionnel, le Conseil Municipal a accordé la somme de 32 000 € pour 46 élèves, soit 695 € par élève.

Charges de fonctionnement écoles publiques

Lys Haut Layon : 4 745,55 € pour 8 élèves dont 1 en maternelle

Maulévrier : 1 824.29 € pour 2 élèves dont 1 en maternelle

DIVERS	
Centre socioculturel	11 278 €
Centre de loisirs	1 944 €
Initiatives emplois	253 €
Loisirs pluriels	141 €
Aquaclub du Lys	100 €
Création Espace ligue contre le cancer	80 €
Ligue contre le cancer	60 €
Alliance Chamois Patriote Vihiers	60 €
FNATH	60 €
Alcool assistance Vihiers	60 €
AFAAM Assistantes maternelles	45 €

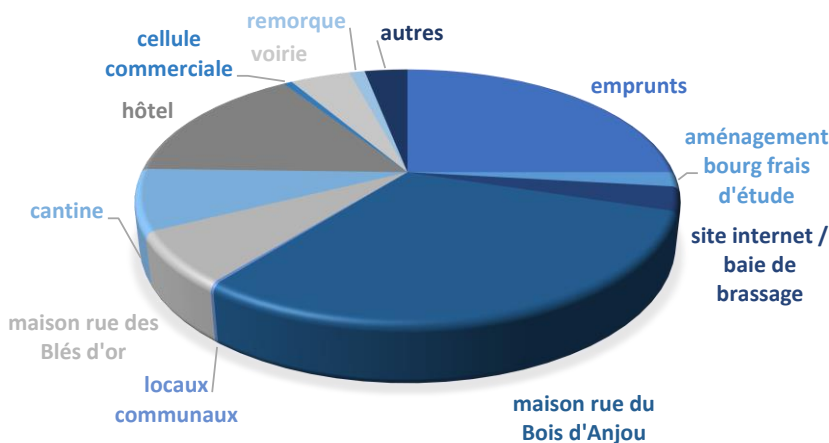
SECTEUR SCOLAIRE	
Collège St Jean Vihiers	391 €
Ass. socio-éducative collège du lys	180 €
MFR Bournezeau	20 €

TOTAL SUBVENTIONS : 38 472 €

Synthèse des budgets 2024

BUDGET COMMUNAL					
INVESTISSEMENT	Estimé	Réalisé	FONCTIONNEMENT	Estimé	Réalisé
Remboursement d'emprunts	59 000,00 €	57 287,34 €	Charges à caractère général	116 180,00 €	85 503,00 €
Chemins géomètre	2 000,00 €	- €	Charges de personnel	149 769,00 €	148 901,10 €
Aménagement bourg frais d'étude	4 000,00 €	3 750,00 €	Autres charges de gestion courante (subventions associations, écoles, indemnités élus...)	144 750,00 €	137 203,76 €
Site internet / baie de brassage	11 847,28 €	6 186,52 €	Charges financières	18 000,00 €	16 170,56 €
Mairie / périscolaire	13 291,00 €	- €	Fonds de péréquation et taxes non compensées	37 050,00 €	33 365,53 €
Maison rue du Bois d'Anjou	63 000,00 €	62 259,05 €	Virt à la section d'inv et amortissement	235 210,27 €	235 210,27 €
Locaux communaux	50 865,27 €	426,00 €	Transfert entre sections	14 646,00 €	14 646,00 €
Maison rue des Blés d'or	43 000,00 €	13 698,20 €	Dotation aux amortissements	6 000,00 €	- €
Cantine	23 000,00 €	15 880,20 €			
Epicerie	3 000,00 €	- €			
Hôtel : isolation extérieure, cloture parc, chambre froide, dégraisseur	46 000,00 €	31 326,09 €			
Cellule commerciale		1 219,93 €			
Allée des jardins	137 715,41 €	- €			
Voirie	15 200,00 €	8 732,22 €			
Matériel roulant / remorque	25 000,00 €	2 237,20 €			
Autres : filet foot, élagueuse, outillage, chrono basket	10 000,00 €	6 230,46 €			
TOTAL Dépenses	506 918,96 €	209 233,21 €	TOTAL Dépenses	721 605,27 €	656 354,22 €
Excédent antérieur	73 578,87 €	73 578,87 €	Excédent antérieur reporté	131 224,27 €	131 224,27 €
Dotations et subventions	178 983,82 €	165 315,83 €	Produits des services	22 581,00 €	22 084,03 €
Virement de la section de fonctionnement et amortissement	235 210,27 €	235 210,27 €	Impôts et taxes	368 000,00 €	372 689,61 €
Transfert entre sections	14 646,00 €	14 646,00 €	Dotations, subventions	147 800,00 €	127 285,98 €
Emprunt + cautionnement	4 500,00 €	11 338,00 €	Autres produits de gestion (loyers)	51 600,00 €	62 635,73 €
			Remboursements de personnel	400,00 €	1 064,72 €
TOTAL Recettes	506 918,96 €	500 088,97 €	TOTAL Recettes	721 605,27 €	716 984,34 €

DEPENSES INVESTISSEMENTS 2024



ESPACE CULTUREL	Estimé	Réalisé
Déficit antérieur reporté	8 773,82 €	8 773,82 €
Remboursement capital emprunt	6 200,00 €	6 171,10 €
Travaux : toiture photovoltaïque / chaises + sèches-mains	75 200,00 €	4 231,65 €
Charges diverses	11 750,00 €	9 177,65 €
Charges financières (intérêts, écarts de taux de change)	1 100,00 €	1 037,69 €
TOTAL Dépenses	103 023,82 €	20 618,09 €
Excédent antérieur	7 805,87 €	7 805,87 €
Dotations / FCTVA	32 373,82 €	10 422,40 €
Subv commune / emprunt	56 144,13 €	10 000,00 €
Locations salle	6 700,00 €	6 486,21 €
TOTAL Recettes	103 023,82 €	34 714,48 €

LOTISSEMENT	Estimé	Réalisé
Déficit antérieur reporté	57 628,48 €	57 628,48 €
Remboursement capital emprunt	8 000,00 €	5 990,68 €
Remboursement capital devise YEN	13 500,00 €	13 333,32 €
Charges financières, intérêts	2 961,36 €	2 336,78 €
Frais d'Etude	3 000,00 €	2 500,00 €
TOTAL Dépenses	85 089,84 €	81 789,26 €
Excédent antérieur	21 575,30 €	21 575,30 €
Vente ou subvention communale	60 514,54 €	67 156,54 €
Produits financiers	3 000,00 €	3 253,02 €
TOTAL Recettes	85 089,84 €	91 984,86 €

TARIFS 2025



MAISON DU THEATRE

320 personnes assises
Climatisation – sonorisation

Caution : 800 € pour toute location (y compris sonorisation)

Arrhes : 50 € petite salle, 100 € grande salle, 150 € grande salle pour les professionnels.

Les résidents secondaires paient le même tarif que les Saint-Paulais

	Grande salle		Petite salle avec cloison	
	Commune	Hors Commune	Commune	Hors Commune
Journée ou soirée familiale	350 €	430 €	150 €	200 €
Journée familiale (2 jours)	460 €	560 €	200 €	250 €
Mariage, Réveillon, Congrès,	480 €	550 €	210 €	240 €
Mariage, Réveillon (2 jours)	630 €	730 €	250 €	300 €
Vin d'honneur + verres	175 €	230 €	110 €	150 €
Associations, banquet, AEP	330 €	430 €	110 €	200 €
Banquet de classe	170 €			
Centre Social : Réveillon solidaire et autres		75 €		
Concours belote-loto	130 €	190 €	110 €	
Traiteur (2 jours)	430 €	530 €	210 €	250 €
Bal country	150 €			
Réunion association extérieure		170 €		
Assemblée générale /réunion		230 €		190 €
Repas des bénévoles	280 €			
Pique-nique interclubs		130 €		
AG + Repas ass St Paulaise /CUMA		110 €		
Autocariste par jour		435 €		
Soirée étudiante		840 €		
Jour supplémentaire	110 €	110 €		
SONORISATION	Gratuit	50 €	Gratuit	50 €
Sépulture		Gratuit		

LOCATIONS AUTRES

Chaise Maison du Théâtre : 0,40 €

Tasse : 1,00 €

Verre gravé : 2,00 €

Verre gigogne : 1,00 €

SALLE COMMUNE DE LOISIRS

Club sportif extérieur (la soirée)	36 €
Soirée privée, hors Commune	700 €
Concours de palets	100 €
Bal	300 €
Vin d'honneur (nettoyage utilisateur)	100 €
avec location Maison du Théâtre	85 €
TENNIS, BADMINTON	
Famille : 35 € à l'année	Par personne : 15 € à l'année
	Par personne : 3 € à la journée
AUTRES	
Moquette 6 rouleaux 4x30 (le rouleau)	50 €
Parquet 100 plaques (0.90 x 3.57 au m²)	1 € le m²



CANTINE

Sépulture	Gratuit
Associations, vin d'honneur Saint-Paulais	60 €
Saint-Paulais	140 €
Saint-Paulais 2 jours	200 €
Hors Commune	170 €
Hors Commune : 2 jours	245 €
Réunion association communale	Gratuit
Réunion association extérieure	40 €
Réveillon Saint Paulais	160 €
Réveillon hors Commune	200 €
+ location vaisselle	30 €
Chauffage compris	

CAMPING

Adulte	4,00 €	Enfant (-12 ans)	3,00 €
Véhicule	4,00 €	Caravane - tente	4,00 €
Taxe de séjour	0,20 €		
Caution clé ou prise camping	80,00 €	Branchement électricité	
Stationnement	3,00 €	Hiver : 4,00 €	Été : 2,50 €



CIMETIERE

CONCESSION		COLUMBARIUM	COLONNE DU SOUVENIR
Adulte	Enfant		
15 ans	40 €	20 €	300 €
30 ans	80 €	40 €	500 €

PHOTOCOPIES

(Demi-tarif pour les associations)

	Noir et blanc	Couleur
A4	0,20 €	0,60 €
A4 RV	0,30 €	0,80 €
A3	0,40 €	1,00 €
A3 RV	0,50 €	1,50 €
Mail	1,00 €	

Commissions Tourisme, Culture, Communication

Réunion des associations

Les associations se sont réunies en février 2024 à l'occasion d'un temps convivial avec la municipalité. Chaque association a pu présenter son fonctionnement et ses projets. L'association des Chasseurs a demandé à utiliser le foyer des jeunes pour se réunir. Il a été décidé d'octroyer une subvention de 2 000 € à l'association des Amis de Notre Dame de Haute Foy pour la restauration de la chapelle par les Comités Réunis.



Bach tour badminton

La Commune a accueilli l'animation BACH TOUR le 11 juillet à la salle de sport. L'animation de badminton s'adressait aux jeunes de 6 à 14 ans l'après-midi et aux adultes en soirée.

Aire naturelle

Le 5 juin après-midi, le lycée Renaudeau est venu tourner un film à l'aire naturelle pour retracer un épisode de la guerre 1939-1945.

Le 18 juillet, l'aire naturelle a accueilli le beach vert. L'animation proposée par le club de foot a attiré de nombreux estivants.

Saison aire naturelle

Pour la saison 2024, Méline Godineau et Léonie Raymond ont animé le bungalow (prêt de jeux, vente de boissons et confiseries...). Les deux animatrices ont assuré l'accueil des campeurs et l'entretien du site. Thibaut Caudron a assuré la surveillance de la baignade jusqu'au 7 août 2024.



Spectacle

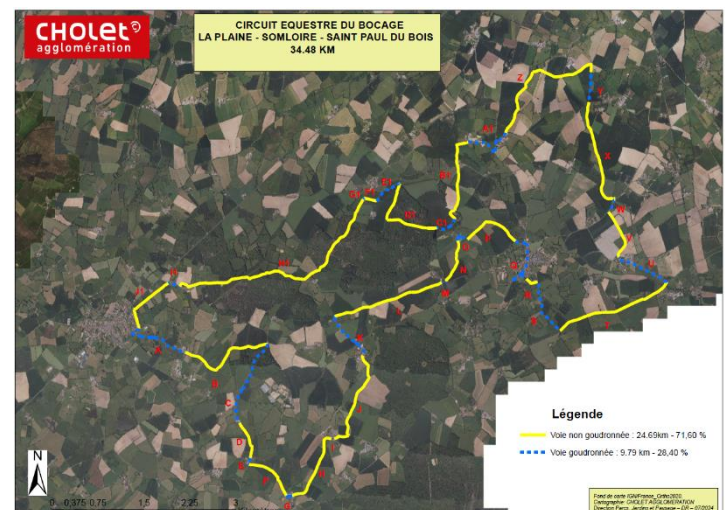
Le Théâtre Régional des Pays de la Loire a présenté le spectacle « Mille francs de récompense » le 4 août à l'aire naturelle. Les billets étaient à tarif libre soit 4 €, 8 € ou 12 €.

Le coût pour la Commune est de 941,59 €. Ce sont environ 150 spectateurs qui ont assisté à ce spectacle.



Sentiers équestres

L'Agence départementale du Tourisme de l'Anjou en lien avec les communes de Saint Paul, Les Cerqueux, Somloire, La Plaine et Yzernay ont déterminé le tracé d'une première randonnée équestre traversant les communes Saint Paul – La Plaine – Somloire. Ce sentier n'est pas adapté aux calèches. Cet itinéraire sera inscrit au PDIPR. Le balisage sera mis en place par la Commune, il sera de couleur orange. Deux autres tracés traversant ces communes sont à l'étude.



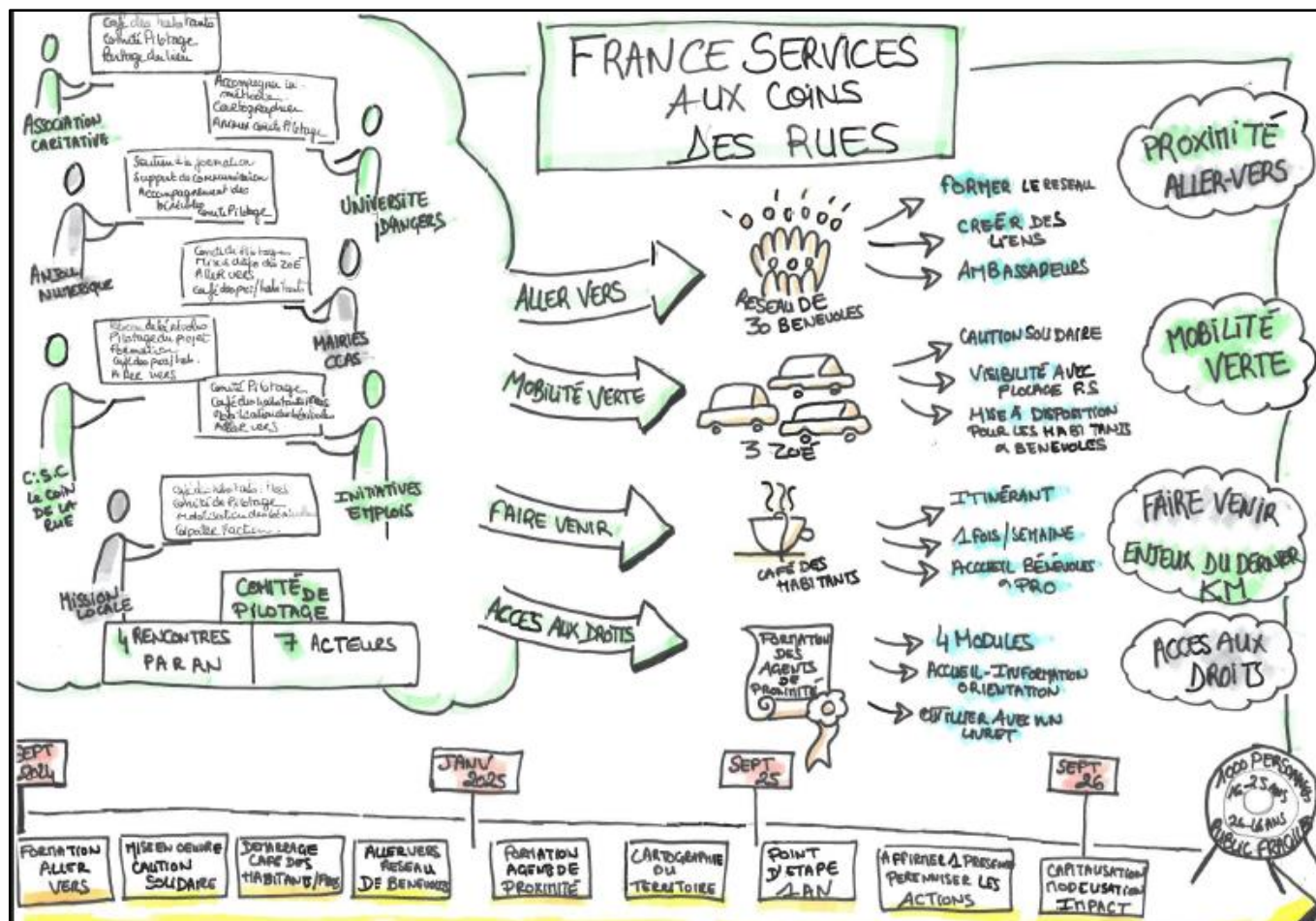
Semaine « Moins d'écrans »

Lors de la semaine « Moins d'écrans » proposée sur tout le territoire du Vihierois, un temps fort a été organisé le samedi 6 avril au matin au sein de la Maison du Théâtre avec la bibliothèque, le club nature, l'AEP et d'autres associations ou intervenants (bois, couture, judo, country, origami...)

France Service aux Coins des Rues

Le CSC devient point mobilité avec Mobil'easy : prêt scooter, voiture et voiture sans permis.

Le CSC a été lauréat du projet France Service aux coins des rues avec pour objectif de lutter contre le non recours. Un comité de pilotage de 7 acteurs a été composé : banque alimentaire, université d'Angers, Anjou Numérique, mairies, Initiatives Emploi, mission locale et CSC. Le CSC est pilote du projet et gère l'enveloppe budgétaire.



Convention Territoriale Globale

Le Conseil Municipal a validé la délibération pour la mise en place de la CTG.



- > ANIMATION DE LA VIE SOCIALE
- > PARENTALITÉ
- > PETITE ENFANCE
- > ENFANCE JEUNESSE
- > MOBILITÉ, LOGEMENT, ACCÈS AUX DROITS

Les Enjeux sont les suivants :

- La mutualisation et la coordination des initiatives, des moyens et des partenariats ;

- Le développement du vivre ensemble et des liens sociaux sur le territoire ;
- Le maintien et l'équilibre des actions parentalité sur l'ensemble du territoire ;
- La diversité et le développement de l'offre petite enfance sur le territoire ainsi que l'existence de services adaptés aux besoins des enfants et de leurs familles ;
- Le soutien des professionnels de la petite-enfance, la cohérence des projets et la concertation des acteurs du territoire ;
- L'accès aux droits et aux services pour tous.

Agents techniques

Fin janvier 2024, Jean-Pierre Gourichon a fait valoir ses droits à la retraite après un peu plus de 20 ans au service de la mairie.

José Maia n'a pas souhaité renouveler son contrat. Laurent Guignard a été recruté à temps plein pour le deuxième poste d'agent technique au mois de mai.

Initiatives Emploi

L'association doit faire face à une importante baisse d'activité. Une réunion a rassemblé Initiatives Emploi, la mairie et les demandeurs d'emploi. Il s'agissait de faire connaître l'association et ses missions ainsi que d'aborder, selon les demandes, les problématiques des personnes en terme de recherche d'emploi.

Mutuelle communale

M. le Maire a rencontré deux agents d'AXA venus présenter le fonctionnement d'une mutuelle communale. Ils prévoient de faire une réunion d'information à destination des habitants.

Participation citoyenne

La Commune souhaite relancer la participation citoyenne. Les personnes intéressées par la démarche peuvent se faire connaître auprès de la mairie. Une réunion sera organisée avec les services de la gendarmerie le 7 février 2025 à 20h à la Maison du Théâtre.

Attention ! La mairie a changé d'adresse mail, pensez à la noter dans vos carnets d'adresses
mairie@saintpauldubois.com

Décoration de Noël : illuminations et chantier jeune

Les illuminations ont été louées auprès d'ADICO Illuminations.

Un chantier jeune « Retrousses tes manches » avec le foyer des jeunes a permis de réaliser des décorations de Noël dans le but d'embellir le bourg. Merci à Gérard, Teddy et Laurent pour l'aide apportée.

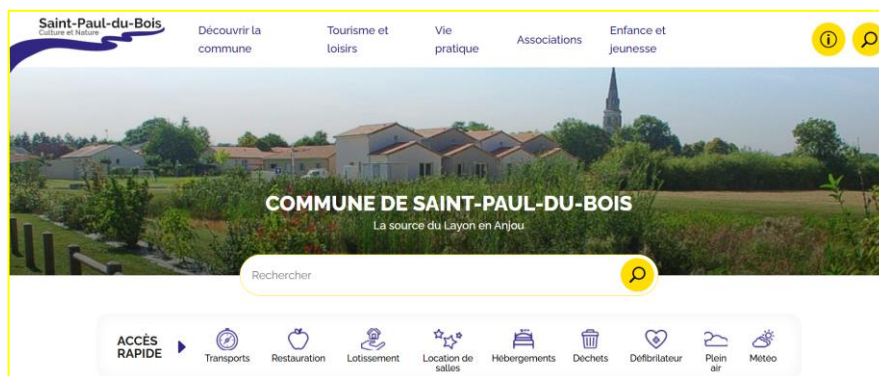


Nous retrouver sur les réseaux

Pour retrouver les informations sur la Commune (agenda, actualités, associations...), trois possibilités :

>Le **site internet** qui a fait peau neuve, rendez-vous sur la page

www.saintpauldubois.com



> **L'application intramuros** à télécharger gratuitement. Elle peut également vous permettre d'être informé des actualités des communes voisines.

> La page **Facebook** « Mairie Saint Paul Du Bois ». N'hésitez pas à la consulter et même à la suivre en tant qu'ami.



CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

Chaque année, les membres du CCAS se réunissent pour établir le budget, renouveler les baux du CCAS, et décider des critères d'attributions des aides.

D'autre part, en fin d'année, le CCAS offre un repas aux plus de 65 ans, l'occasion d'un temps convivial.

Un colis est distribué aux personnes qui n'ont pas pu assister au repas (en raison d'une hospitalisation, maladie, raison médicale ou de l'isolement **lorsque la mairie en a été informée**). Il s'agit de privilégier des moments de convivialité et de réconfort aux malades et à leurs proches.

Les missions du CCAS

- Analyser les **dossiers d'aide sociale** (80 € maximum par dossier pour les personnes domiciliées depuis plus de 6 mois à Saint Paul du Bois),
- Participer à la banque alimentaire, aux Restos du Cœur,
- Être actif avec le centre socioculturel, l'ADMR, le Clic, la MSAP...



Voiturage solidaire

Vous devez vous déplacer mais vous n'avez pas de moyen de locomotion... Le réseau des chauffeurs bénévoles du centre socioculturel « Le Coin de la Rue » vous transporte.

Ce service est accessible à toute personne, de tout âge, habitant une des communes du territoire et ne pouvant pas utiliser les moyens de transports existants (cars, taxis, famille), **hors trajets remboursables par l'assurance maladie**.

Les déplacements s'effectuent dans un rayon d'environ 50 km ou services administratifs et hôpitaux du département. Les chauffeurs bénévoles ont la liberté d'accepter ou de refuser des déplacements.

Si vous souhaitez être chauffeur bénévole ou bénéficiaire (inscription nécessaire auprès du centre socioculturel), renseignez-vous auprès de Patrice BROSSIER au 06.10.47.20.68 ou Alain CESBRON au 06.08.64.08.99.

Chèque eau / chèque assainissement

Le chèque Eau est une aide spécifique pour le règlement de votre facture qui peut être prise en charge partiellement. L'aide porte sur la consommation d'eau voire sur l'abonnement.

Parallèlement à cette mesure, le service assainissement de l'Agglomération a calqué ce dispositif sur les dépenses d'assainissement et octroie le montant équivalent d'aides.

Le chèque Eau est directement déduit de la facture. (Pour en bénéficier, rapprochez-vous du CCAS de la Commune qui étudiera votre dossier.)

En 2023, sur décision du CCAS, les personnes vivant seules et nées avant 1946 ont pu bénéficier d'une réduction pouvant aller jusqu'à 40 €.

En 2024, le CCAS a choisi de poursuivre l'aide à la population en aidant les assistantes maternelles exerçant sur la Commune ainsi que les foyers n'ayant pas encore bénéficié de l'aide et ayant une personne née avant 1948.

Analyse des besoins sociaux

L'étude de l'analyse des besoins de la population a fait ressortir les points suivants :

- Un maillage de services et associations étoffé
- Une Commune dynamique par son tissu associatif et sa vie économique
- Un fort lien intergénérationnel

Les enjeux pour la Commune sont les suivants :

- Adapter les logements aux besoins et au vieillissement de la population
- Conforter et maintenir l'offre de service
- Apporter des solutions aux ménages avec enfants (maillage équipements, modes de garde)
- Poursuivre la politique sur le « bien vieillir »
- Lutter contre l'isolement et la précarité au regard des différents éléments sur les revenus des ménages.



Les chiffres clés de Saint Paul du Bois

- 600 habitants
- 23,79% d'habitants âgés de 60 ans et plus
- 59,62% de ménages composés d'une ou deux personnes
- 1,2 médecins pour 1000 habitants en 2020
- 38,72% de foyers allocataires de la CAF
- 74,9% des actifs ont un emploi
- 54,3% de logements possédant 5 pièces et plus
- 40% de logements construits depuis plus de 20 ans
- 85,25% de ménages équipés d'au moins une voiture
- 1954 kms parcourus en Voiturage Solidaire
- 193, 33 licenciés de sport

Cholet Agglomération

Itinérance

Dans le cadre du festival *Itinérances*, la Commune en lien avec l'AEP a accueilli en avril le spectacle « A tiroirs ouverts ». Ce spectacle, proposé par le jardin de verre, mettait en avant les arts du cirque dans un univers poétique et humoristique mêlant jonglage, musique et danse.



Choletbus tarification solidaire

L'Agglomération a mis en place une tarification solidaire pour les abonnements annuels. Pour en bénéficier, il est nécessaire de se munir d'une attestation Quotient Familial inférieur ou égal à 600 € de la CAF ou MSA, datée de moins d'un mois. Si vous n'êtes pas allocataire, le CCAS de votre Commune est compétent pour vous délivrer une attestation à présenter aux services de Choletbus.

CHOlet[®] agglomération

Course Cholet Agglo Tour

La course Cholet Agglo Tour aura lieu le 23 mars 2025.

Le trajet de la course est similaire à celui des années précédentes. Les cyclistes arriveront de La Plaine par « le Châtelier » et traverseront une partie du bourg pour rejoindre la route direction Saint Hilaire du Bois.

Vous pouvez vous inscrire en tant que signaleur auprès de la mairie.



Aide aux primo-accédants

Cette aide de Cholet Agglomération concerne tout achat ou tous types de travaux de rénovation sur les maisons du bourg construites avant 1960.

Les travaux subventionnés (gros œuvre, toiture, travaux d'économie d'énergie, réseaux, équipements sanitaires) doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment.

La demande est à déposer dans les 3 mois suivant la signature de l'acte d'achat et avant le démarrage des travaux.

Renseignements en mairie.

OPAH-RU

Cholet Agglomération a lancé depuis le 1er février 2023 une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) pour les centres-bourgs des communes de l'Agglomération.

D'une durée de 5 ans (2023-2027), ce dispositif donne accès à des aides financières importantes de l'ANAH, complétées par des subventions de Cholet Agglomération et du Conseil départemental de Maine-et-Loire.

L'OPAH-RU permet d'obtenir des conseils pour réaliser des travaux dans un logement privé de plus de 15 ans, situé dans le périmètre du dispositif. C'est aussi un moyen de réduire le nombre de logements vacants.

Peuvent en bénéficier les propriétaires occupants et accédants à la propriété, les propriétaires bailleurs, les syndicats de copropriétaires et les locataires (avec l'accord du propriétaire)

Les aides financières sont accordées pour réaliser les travaux d'amélioration du logement, sous conditions d'éligibilité :

- ✓ Rénovation énergétique
- ✓ Rénovation globale
- ✓ Adaptation au handicap / vieillissement

A ces subventions s'ajoute un accompagnement technique, administratif et financier des propriétaires tout au long de leur projet, par les équipes d'Alter Public. Ce service est gratuit.

Si vous souhaitez plus de renseignements, vous pouvez les contacter au 02.59.10.12.34

ou via opah.choletais@anjouloireterritoire.fr

Avec les bons aménagements, restez plus longtemps dans votre logement !

Depuis le 1^{er} janvier 2024, des subventions importantes peuvent être attribuées pour réaliser des travaux de maintien à domicile, grâce à l'aide MaPrimeAdapt'.

Les travaux d'adaptations possibles : installation d'un monte-escalier, remplacement d'une baignoire par une douche à l'italienne, installation de barres d'appui, création d'une rampe d'accès ou d'autres aménagements pour des besoins spécifiques.

Grâce à ces aménagements, vous pourrez gagner en confort, anticiper votre avenir, améliorer l'accessibilité de votre logement, favoriser votre autonomie, sécuriser votre quotidien et ainsi prolonger votre maintien à domicile.

MaPrimeAdapt' vous permet de financer votre projet de 50 à 70%. À ces aides s'ajoutent des conseils personnalisés gratuits d'un ergothérapeute ainsi qu'un accompagnement technique, administratif et financier gratuit des équipes d'ALTER.

Appelez dès maintenant l'équipe d'ALTER au 02 59 10 12 34 ou envoyez un mail à opah.choletais@anjouloireterritoire.fr pour bénéficier d'un accompagnement gratuit « Mon Accompagnateur Rénov' ». Des aides existent pour tous, ALTER saura vous orienter vers celles adaptées à votre projet.

VOUS AVEZ DES QUESTIONS SUR :

Déchets, poubelles, déchetterie...

N° vert 0 800 97 49 49

www.environnement.cholet.fr

Transports Publics du Choletais...

Un guide est à votre disposition à la Mairie /
tél : 02 41 49 02 88 /

www.choletbus.fr

Service instruction des autorisations d'urbanisme

(permis de construire,
déclaration de travaux...)

email : [amenement-](mailto:amenagement-adc@choletagglomeration.fr)

adc@choletagglomeration.fr

Projet habitat :

Permanence **ADIL 49**

Tél : 02 41 81 89 40 /

contact@adil49.com

Permanence **Espace Info Energie 49...**

Tél : 02 41 18 01 08

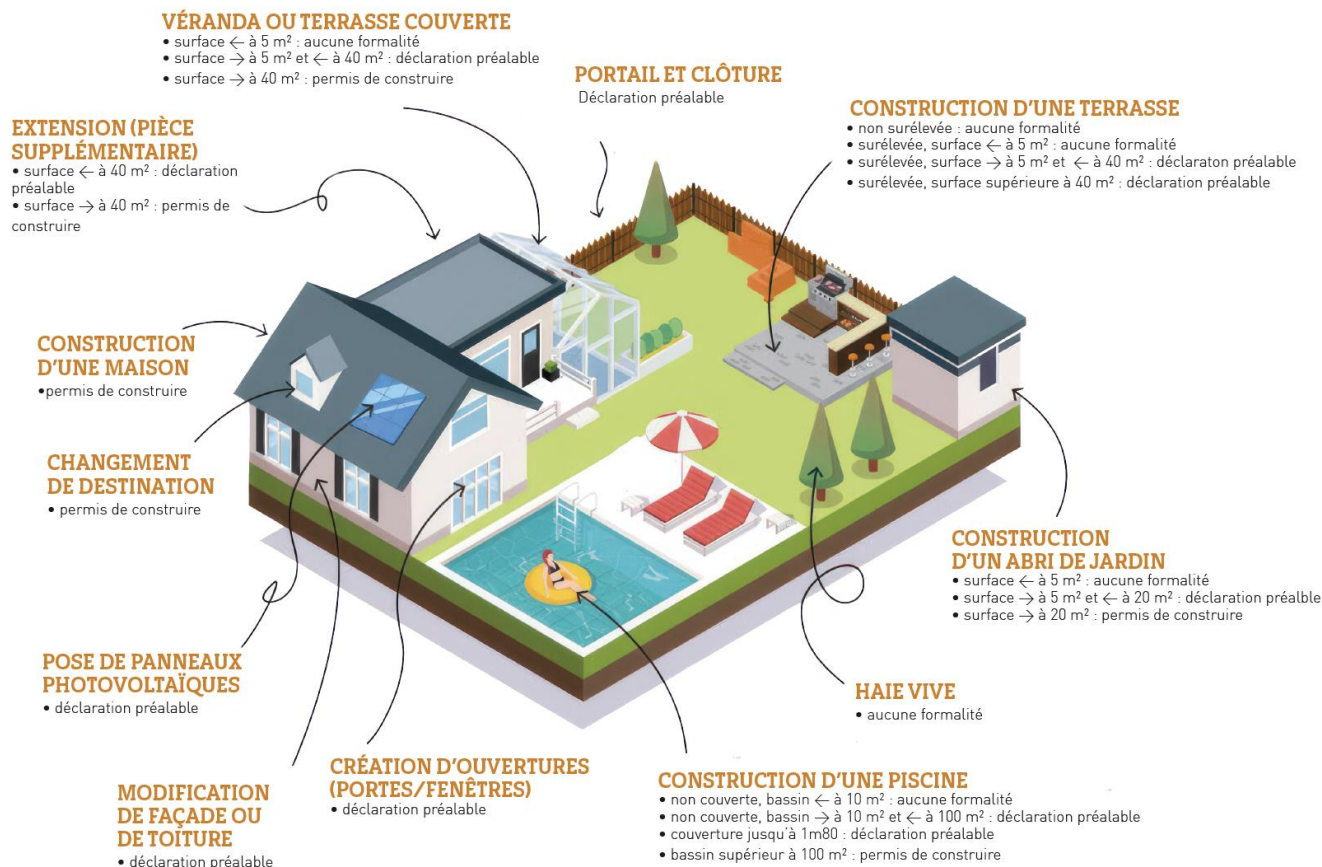
Prime'Accession (pour les logements construits avant 1960)

Tél : 02 72 77 20 81

email : [amenement-](mailto:amenement-adc@choletagglomeration.fr)

adc@choletagglomeration.fr

Zoom sur l'urbanisme



Construire une maison ou faire une extension, construire une piscine, poser des panneaux solaires ou ravalier une façade..., tous ces travaux ne nécessitent pas les mêmes formalités administratives. En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable de travaux.

Constituez le dossier :

Documents obligatoires à fournir :

- le CERFA adapté dûment rempli, daté et signé du jour de dépôt en mairie,
- un plan de situation de votre terrain (cadastre.gouv.fr),
- un plan de masse côté: vue de dessus de votre terrain avec le projet – maison, abri de jardin, piscine,
- Sur le plan doivent être indiqués : les distances avec les clôtures séparatives, la distance entre le projet et l'habitation principale,
- un plan de coupe : vue de profil de votre terrain sur laquelle est représenté le projet,

- un plan des façades : vue de toutes vos façades avec couleurs et matériaux utilisés,
- des représentations avant / après : photos précisant les points de vue , insertion avec visuels...
- une notice paysagère : document détaillant le projet avec les raccordements nécessaires, l'aménagement du terrain, les clôtures ...

Avant de passer à l'étape suivante, vérifier que votre dossier est complet avec l'aide la mairie si besoin. Si le dossier est incomplet, le Service Urbanisme de Cholet Agglomération peut le refuser. En cas de demande de précisions (matériaux utilisés, distances, documents manquants, ...), le service instructeur vous adressera un courrier de demande de pièces complémentaires. Les délais de traitement de votre demande seront donc allongés.

Déposez votre dossier :

Soit via le site Guichet Unique <https://gnau.choletagglomeration.fr/gnau/#/>

Soit en mairie avec toutes les pièces réglementaires. En fonction du type d'autorisation, le délai d'instruction des dossiers varie de 1 à 3 mois

Vous vendez votre maison ?

Pensez à anticiper les démarches ! Une demande de conformité assainissement collectif lors de la vente de biens est nécessaire.

Procédure et délais à respecter :

1/ Les demandeurs doivent remplir un formulaire disponible sur le site www.cholet.fr en suivant la procédure dans l'espace citoyen : "Toutes les démarches / Assainissement".

- Ils doivent choisir le formulaire : "[Assainissement Collectif - Demander la vérification des travaux de mise en conformité d'une installation d'assainissement collectif \(dans le cadre d'une vente\)](#)".

- Les usagers peuvent également appeler le service assainissement au 02 44 09 25 45, qui enverra le formulaire par courriel.

2/ Le formulaire complété doit être transmis à la Direction Environnement, Service Assainissement, à l'adresse : contacteaux@choletagglomeration.fr ou par courrier.

3/ À réception du formulaire, le Service Assainissement enregistre la demande et la transmet au prestataire du contrôle Hydratop.

4/ Hydratop contacte le demandeur et propose un rendez-vous dans les deux semaines suivant cette prise de contact.

5/ Après le contrôle effectué, Hydratop dispose d'une semaine pour transmettre le rapport de visite au Service Assainissement.

6/ Le Service Assainissement analyse le rapport, prépare et envoie le courrier de conformité ou de non-conformité au demandeur

- Les rapports conformes sont envoyés par courrier simple.
- Les rapports non-conformes sont envoyés en recommandé avec accusé de réception.

Le délai total maximum pour transmettre le courrier accompagné du rapport est de 6 semaines après réception de la demande, conformément au Code général des collectivités territoriales (Article R2224-15-1).

Recrutement de Locaux Moteurs en rapport avec l'OPAH-ru

Afin de mieux faire connaître le dispositif de l'OPAH-ru, l'association des Locaux Moteurs est sollicitée pour encadrer une personne bénévole (qui sera rémunérée à hauteur de 16h par mois) pour mobiliser les habitants qui pourraient prétendre au dispositif de l'OPAH-ru. Elle interviendrait sur les communes de St Paul du Bois, La Plaine et Coron. Ce programme se lance sur deux ans environ.

Synergences hebdo

Pour faire paraître un article, pensez à envoyer vos éléments 4 semaines minimum avant la date de début de l'événement. N'hésitez pas à contacter Synergences hebdo au 02.44.09.25.20.

synergences-hebdo@choletagglomeration.fr

Les Locaux-Moteurs recrutent !

DEVENEZ HABITANT-RELAIS ET PARTICIPEZ À FACILITER L'ACCÈS AUX DISPOSITIFS D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT



La Plaine, Coron, Saint-Paul-du-Bois

- ✓ Mission d'utilité sociale
- ✓ Formation assurée
- ✓ CDD à temps partiel, revenu d'appoint

Candidature à adresser à
Association Locaux- Moteurs
contact@locaux-moteurs.fr

Se renseigner auprès de :
Evelyne Baillif
e.baillif@locaux-moteurs.fr
07 52 05 88 19



www.locauxmoteurs.fr



Biodéchets / aide à l'achat de composteur

Depuis le 1^{er} janvier 2024, le tri à la source des biodéchets est obligatoire.

Epluchures, coquilles d'œufs sont autant de biodéchets qui peuvent être valorisés, notamment en compost, plutôt que d'encombrer inutilement les centres d'enfouissement, en plus d'y polluer les sols et d'y accentuer les émissions de gaz à effet de serre.

Cholet Agglomération propose sur son territoire, une opération de promotion du compostage domestique, en subventionnant l'achat d'un composteur dans un des magasins partenaires de l'opération.

Pour obtenir un bon de réduction de 50 €, il faut résider sur le territoire de Cholet Agglomération. Un seul bon de réduction est accordé par foyer.

Pour en bénéficier, vous devez renvoyer à Cholet Agglomération (Hôtel d'Agglomération, rue Saint Bonaventure, B.P. 62111 - 49321 Cholet Cedex) le bulletin de réservation disponible en téléchargement sur le site www.cholet.fr ou à demander en mairie.

Vous recevrez le bon de réduction qu'il vous suffira de présenter pour tout achat d'un composteur auprès d'un des magasins partenaires de l'opération.

Le compostage est un processus naturel de décomposition de la matière organique grâce à l'action de micro-organismes : bactéries, champignons, vers de terre. Il permet d'obtenir un engrais naturel gratuit et respectueux de l'environnement.

Les personnes qui n'ont pas la possibilité d'installer un composteur sont priées de se présenter à la mairie afin qu'une solution leur soit proposée.

Déchetterie

L'ouverture de la nouvelle déchetterie de Vihiers est prévue fin 2025. En parallèle, l'éco-point de Saint Paul fermera.

Collecte des déchets d3e

En partenariat avec Emmaüs Cholet, le service de collecte des Déchets d'Equipements Electroniques et Electriques (D3E – Réfrigérateurs, lave-linges, écrans, petits appareils électroménagers...) sera présent sur la Commune le samedi 27 septembre 2025 de 9h30 à 11h30 devant la Maison du Théâtre.

Des aides pour se déplacer

L'Agglomération propose toute une gamme de services liés au transport :

Transport à la demande

C'est un service de transport en commun permettant d'offrir une solution de transport public dans des zones où un transport régulier ne se justifie pas. Il circule après réservation préalable.

Comment fonctionne le service ?

Des horaires de départ et d'arrivée à l'arrêt "Halte Routière" à Vihiers sont définis. En fonction des réservations déjà effectuées, l'opératrice vous indiquera l'heure de prise en charge ou de dépose à l'arrêt souhaité (pour Saint Paul du Bois : Centre bourg).

Location de Vélos à Assistance Electrique

Choletbus 2 Roues vous permet de louer un vélo tout équipé, entretien inclus.

Ce service s'adresse aux personnes de plus de 18 ans résidant sur Cholet Agglomération.

Covoiturage

Choletbus Covoit'
UNE NOUVELLE MOBILITÉ !

AVEC **KAROS**

PASSAGER
Trajet à 0.50€*

CONDUCTEUR
Gain de 2€*

*+0.10€ au-delà de 20km

Plus d'informations :
Espace Mobilité Durable
16 rue Georges Clemenceau
02 41 49 47 58
contact@choletbus.fr

Aide à l'achat d'un vélo électrique

Cholet Agglomération accorde une aide fixée à 25 % du prix d'achat TTC, dans la limite de 250 €, sous forme de subvention, aux habitants de l'Agglomération qui font l'achat d'un vélo à assistance électrique neuf auprès d'un vendeur professionnel partenaire de l'opération. Les versements des aides sont effectués dans la limite du budget alloué et dans l'ordre d'arrivée des demandes.

Renseignements : 02 41 49 02 80 ou par mail tpmr.tpc@choletbus.fr



Les habitants de la Raimbaudière

AMIS SAINT PAULAIS,

Cette année 2024 a été marquée par l'anniversaire de l'association !!! Grâce à votre fidélité et au dévouement de nos bénévoles, une ambiance très chaleureuse et conviviale aura de nouveau fait vibrer notre petit village !! Les nombreuses nouveautés et surprises mises en place pour les 40 ans ont fait leur effet, ce n'est pas moins de 1000 visiteurs qui nous ont rendu visite !

Tout simplement un grand **MERCI !!**

Au cours du printemps, avec l'aide de la mairie, nous avons fait l'acquisition du petit terrain qui touchait la place du village. Avec les habitants, nous avons remis cette parcelle en état afin d'agrandir l'espace le jour de la fête, ce qui nous a été bien utile cette année au vu de l'affluence !



Voici la composition de notre bureau :

Président : Michaël JAUGIN

Vice-président : Cédric FARDEAU

Trésorier : Thibault VITRE

Trésorier adjoint : Emmanuel MARTINEAU

Secrétaire : Hélène CRETIN

Membres : Maryline JAUGIN, Jacques CHEMINEAU, Cyril MARTINEAU, Manuel VITRE, Charles Édouard MOUCHARD, Fabien GABORIT, Fabienne JACQUET.

N'oubliez pas : l'association de la RAIMBAUDIERE, c'est aussi la location de :

***Nouveau stand 12m par 6m**

- Association et habitant de la Commune / Extérieur : 150€

***Ancien stand 12m par 6m**

- Association et habitant de la Commune / Extérieur : 120€

***Stand buvette 6m par 3m**

- Commune et extérieur : 30€ l'une ou 50€ les deux

***Toilette mobile**

- Commune et extérieur : 20€

***Enceinte avec port USB, lecteur CD, et micro**

- Commune et extérieur : 25€

***Plancha**

- Commune et extérieur : 20€

***Percolateur**

- Commune et extérieur : 15€

Réservation des stands : 06 23 68 24 90 / Autres réservations : 06 19 83 52 17



Nous vous donnons rendez-vous le samedi 9 août 2025 pour une nouvelle édition de la fête de la Raimbaudière sous le soleil avec le concours de gros palets, la sangria, le repas festif et les nombreuses autres animations !

L'association des habitants de la Raimbaudière vous souhaite une très belle année 2025.

Le président,

BDC Crew - Speed Festival

Le Speed Festival se déroulera le Weekend du 29/30 Août 2025, nous fêterons les 5 ans de l'événement. 120 bénévoles sont attendus pour faire de ce weekend une grande fête avec une volonté de mettre en avant toujours plus d'acteurs locaux. Que ce soit au niveau du village (stands le samedi après-midi), des partenaires, de la décoration ou des artistes, nous sommes preneurs des idées qui pourraient aller dans ce sens !

Le bureau de l'association reste le même mais l'association mise sur une plus large collaboration avec le comité des fêtes pour que nous puissions nous entraider toute l'année lors de nos événements respectifs.

Si vous souhaitez être bénévole au Speed Festival, un formulaire sera disponible en ligne ou directement à la mairie au printemps.

A très vite !

Le Speed





LES LUTINS ST PAULAIS

Le dimanche 24 novembre 2024 a eu lieu le 11^{ème} marché de Noël. Cette année encore de nombreux exposants étaient présents sur le marché (57 exposants) avec toujours de la nouveauté.

Côté animations, nous avons retrouvé le stand maquillage, le foyer des jeunes, les sculptures de ballons, les balades en calèche, un manège, une structure gonflable, la country, le réveil St Paulais, un magicien, la bibliothèque (contes pour enfants), la banda de Valanjou, un animateur (Cédric) sans oublier la visite du Père Noël !

Côté restauration, c'est l'occasion de déguster des fouaces cuites dans le four à pain accompagnées de vin chaud ainsi que le repas du midi et une dégustation d'huîtres.



Le bureau des lutins remercie tous les bénévoles qui nous ont aidés tout au long de la journée ainsi que pour l'installation et le rangement du marché. Merci aussi à l'équipe qui a préparé la crèche de l'église sans oublier un grand merci à Alain Cesbron, Karine Brémond et Eric Legeay pour leur participation depuis de nombreuses années en tant que membres du bureau. Ils ont été remplacés par Hervé Guignard, Anne Morisset et Quentin Poureau.

Membres du Bureau :

Présidents : Valérie Crétin et Daniel Thulièvre

Trésorière : Nelly Sauvaitre

Trésorier-Adjoint : Emmanuel Martineau

Secrétaire : Coraline Oudoux

Secrétaire adjoint : Pierre Debard

Membres : Aurélie Lenormand, Clément Godet, Samuel Gabard, Rémy Fardeau, Yoann Bonneau, Hervé Guignard, Anne Morisset et Quentin Poureau.



Bonnes fêtes de fin d'année
et meilleurs vœux à tous !

Rendez-vous dans un an pour un prochain Marché
de Noël, le dimanche 30 novembre 2025.

Les Lutins Saint Paulais.

Relais paroissial de Saint Paul

Le relais paroissial de Saint Paul du Bois fait partie de la paroisse Saint Hilaire en Vihiersois composée de 17 clochers. Cette année, au mois de septembre, le Père Roger Letheuille a quitté notre paroisse pour une retraite active dans le Bugeois. Il a été remplacé par le Père Jean-Paul Avrillon également nommé curé de Chemillé ; il est assisté de deux vicaires : les Pères Godefroy et Joseph, ce dernier résidant au presbytère de Vihiers.

Le Père Jean Gagnard est toujours actif dans notre paroisse, célébrant de nombreuses messes et sépultures et notre diacre Jean-Marie Simonneau, quant à lui, célèbre baptêmes et mariages.

Le calendrier des messes est affiché dans l'église et une messe est célébrée presque chaque mercredi à la chapelle de Haute Foy (16h30 l'hiver et 17h l'été).

D'autres messes ont lieu dans différentes églises, vous pouvez trouver les lieux et horaires sur les feuilles dominicales déposées chaque semaine à Epi-services, à l'église et à la chapelle de Haute Foy.

Vous trouverez tous ces renseignements sur le site internet de la paroisse.

Des bénévoles ont confectionné une grande crèche dans l'église de Saint Paul, vous pouvez venir la visiter, l'église est ouverte tous les jours.



Les Pères Roger Letheuille et Jean-Paul Avrillon

Contacts Paroisse

Pour tout renseignement ou demande de sacrement

Maison paroissiale de Vihiers

11, rue du champ de foire des champs 49310 Vihiers
Horaires ouverture : du lundi au samedi de 9h à 11h30
Tél : 02 41 75 80 90
Père Jean-Paul Avrillon : 06 10 82 39 90
jpavrillon@diocese49.org
Site internet : sainthilaireenvihiersois.diocese49.org

Relais de St Paul

Andrée Manceau : 02 41 75 86 50 pour tous renseignements

Pour les sépultures :

Chantal Gervais : 02 41 75 02 31
ou André Godet : 02 41 75 07 56
ou la paroisse : 06 41 52 37 51

Amis de Notre Dame de Haute Foy

Les travaux extérieurs de la Chapelle sont terminés.

Ces travaux démarrés au printemps 2023 ont été terminés pour le 15 août 2024 pour un budget d'investissements de 34 691 €, montant retenu par la Fondation du Patrimoine et la Région. Cette dépense devrait être couverte en totalité par les dons à la Fondation du Patrimoine et la subvention de la Région début 2025. Les autres travaux extérieurs de la remise en état de la cour, le carrelage du podium, le transfert de l'électricité sous le podium, la réfection du parterre ont été financés par des dons des d'associations St-Paulaises, de la paroisse, complétés d'un autofinancement.

Merci à tous les bénévoles pour leur engagement.

Début 2025, une nouvelle convention avec la Fondation du Patrimoine et la mairie sera signée pour engager fin 2025 les travaux de restauration des murs intérieurs afin de cacher les taches. Un appel aux dons sera à nouveau lancé. Le 15 Août, la paroisse a été honorée de recevoir la visite de Mgr Delmas venu concélébrer la cérémonie à Haute Foy devant 1200 personnes.



Association d'Education Populaire

Une année à l'A.E.P...

SECTION THÉÂTRE

Comme chaque année, les premiers mois de l'année 2024 furent rythmés par une programmation théâtrale toujours aussi dynamique avec:

*14 séances de "MON CURÉ CHEZ LES RICHES" (du 28 janvier au 3 mars 2024)

*10 séances d' "IMPAIR ET PÈRE" (du 16 mars au 7 avril 2024)

→ Soit un total de 24 représentations qui ont permis l'accueil de plus de 7000 spectateurs grâce à plus d'une centaine de bénévoles.



La suite s'est portée sur la relève avec les Ateliers Interco, les 27 et 28 avril 2024...

La jeune génération a joué, à son tour, différentes pièces devant leurs proches. Pour le bon fonctionnement de cet atelier, un comité de pilotage œuvre avec des représentants de Familles Rurales de Montilliers, du FCL de Vihiers et de l'AEP.

Peter Notebaert, salarié de l'AEP, est en charge de l'animation de cet atelier. Il est secondé et soutenu par des bénévoles lors des séances d'ateliers sur les petites vacances scolaires et lors des représentations.



Pour clôturer ces temps 2024, une section de la troupe a eu le plaisir de participer, pour la seconde année aux "Impromptus", temps organisé par Cholet Agglomération.

Ce festival s'est déroulé le samedi 4 mai dernier au "Jardin de Verre" à Cholet.



Enfin, concernant cette section, ces différents événements passés, des membres volontaires de la troupe sont repartis au travail dans le but d'organiser le 70ème anniversaire de l'association, dans le but de présenter l'histoire de la structure sous la forme d'une pièce de théâtre... Spectacle qui a vu le jour grâce à Jean-Louis Godet qui a adapté cette histoire.

SECTION DÉCORS, COSTUMES & ESPACE CULTUREL

Cette section, quant à elle, est restée sur sa dynamique de l'an passé grâce à l'équipe de salariées : Amélie, Peter, Martine et Anne-Claire.

Que ce soit pour la création, la confection de costumes, les visites de la structure, la gestion des locations de décors et costumes ou encore les missions de comptabilité...

Cette équipe reste entourée de bénévoles, qui leurs sont précieux, tant pour les retouches de costumes que pour la restauration de décors.

RETOUR SUR LES 70 ANS

Après avoir mis ce projet dans les mains de la commission Animation, il a été décidé de célébrer ce 70ème anniversaire en 2 temps...



L'occasion, tout d'abord d'organiser une magnifique journée, le samedi 12 octobre dernier :

Avec les élus et responsables de troupes théâtrales de Cholet Agglomération

Le matin, d'abord autour d'un petit café suivi d'une visite de la structure...un moment agréable d'échanges, de découvertes pour certains... de re-découverte pour d'autres, de notre magnifique patrimoine.

Avec toutes les personnes ayant participé à la vie de l'AEP depuis sa fondation

Ce ne sont pas moins de 250 personnes (bénévoles, anciens bénévoles et salarié(e)s) qui ont répondu à l'appel.

L'après-midi démarra sous le soleil avec des visites guidées par des membres du Conseil d'Administration en costumes vers les différents espaces de l'association (costumes, décors, exposition permanente, exposition photos, bâtiment des accessoires). Les invités ont ainsi pu avoir les explications de l'envers de l'association par nos précieux bénévoles.

S'en suivit « Raconte moi une Histoire », un spectacle inédit par Jean-Louis Godet retraçant l'histoire de l'A.E.P depuis sa création.

Ce moment fut riche d'émotions pour chacun d'entre nous présents sur scène ou dans la salle de spectacle. La journée fut clôturée par un repas animé et une soirée dansante. Une chance inouïe ce soir-là, celle d'avoir parmi nous une des dernières personnes à avoir participé à la fabrication des briques du « patronage » de l'époque.

Un grand MERCI à tous : bénévoles, anciens bénévoles, salarié(e)s, membres du CA. Cette journée fut une réussite pour tous et un grand moment de partage et de retrouvailles.

L'histoire ne s'arrête pas là....

La seconde étape de cet anniversaire a été organisée pour le "tout public" qui s'est déroulée le samedi 2 novembre...

Ce jour-là, « Raconte moi une histoire » fut rejouée devant plus de 300 personnes (à guichet fermé) suivi d'une porte ouverte de notre collection et de nos expositions.

LES AUTRES FAITS MARQUANTS DE L'ASSOCIATION..



Le 1^{er} octobre 2024, Martine Cochard, salariée de l'AEP depuis 11 ans, a fait valoir ses droits à la retraite. Elle a pu être honorée, en surprise le Mardi soir 1^{er} Octobre en présence des membres du Conseil d'Administration, des bénévoles de la billetterie (qu'elle a géré de nombreuses années), des salarié(e)s et de ses enfants et petits-enfants.

Pour la remplacer, un recrutement avait été mis en place au Printemps et a acté l'accueil de Mme Marie-Claire HUMEAU (venant de Thouarcé) au 2 septembre dernier.



L'année 2024, fut aussi l'occasion pour l'équipe et des bénévoles de répondre en location et créations de costumes au projet « Raconte-moi la France », une création de Bruno Sellier. Ce ne sont pas moins de 370 costumes (dont 70 créations) qui sont partis pour tourner sur la France entière pendant 5 ans. Une délégation de l'AEP a pu se rendre à la 1^{ère} de ce superbe spectacle à Clermont-Ferrand où pendant plus de 2 heures, de nombreuses scènes se suivent pour retracer l'histoire de France.

QUELQUES MOMENTS DÉTENTE/RETROUVAILLES...

Pique-nique de la section théâtre,
du groupe d'hiver (bravant la pluie)



Barbecue réunissant les salariés et leurs familles (lan-
çant leurs congés estivaux) avec les membres du
conseil d'Administration



Voyage des bénévoles



Agenda 2025

Venez nous retrouver sur les planches :

Le samedi 18 Janvier (Le Puy-St-Bonnet) : LE TRAIN DE PLAISIR

Du 25 Janvier au 2 mars 2025 : LE TRAIN DE PLAISIR

Du 15 Mars au 6 Avril 2025 : PANIQUE AU DÉCOLLAGE

THÉÂTRE
- ST-PAUL-DU-BOIS -
Saison 2025

St-Paul ArtSCÈNE

LE TRAIN DE PLAISIR
Une adaptation de la pièce d'HENRI MONTAUDO par ST-PAUL

Sam. 10 janvier 20h30	Sam. 15 février 14h30
Sam. 25 janvier 14h30	Dim. 16 février 14h30
Dim. 26 janvier 14h30	Sam. 22 février 14h30-20h30
Sam. 1 ^{er} février 14h30	Dim. 23 février 14h30
Dim. 2 février 14h30	Ven. 28 février 20h30
Sam. 8 février 14h30-20h30	Sam. 1 ^{er} mars 14h30
Dim. 9 février 14h30	Dim. 2 mars 14h30

RÉSERVATIONS
En ligne : www.costumes-et-theatre-saintpauldubois.fr
Par téléphone : 02 41 75 42 26
À partir du 6 décembre - Tous les vendredis de 14h à 20h

Tarif : 10 €

THÉÂTRE
- ST-PAUL-DU-BOIS -
SAISON 2025

St-Paul ArtSCÈNE

PANIQUE AU DÉCOLLAGE
Une pièce d'ÉRIC BEAUVILLAIN

SAMEDI 15 MARS 20h30	SAMEDI 29 MARS 20h30
DIMANCHE 16 MARS 14h30	DIMANCHE 30 MARS 14h30
SAMEDI 22 MARS 20h30	VENDREDI 4 AVRIL 20h30
DIMANCHE 23 MARS 14h30	SAMEDI 5 AVRIL 14h30
MARDI 25 MARS 20h30	DIMANCHE 6 AVRIL 14h30

RÉSERVATIONS
En ligne : www.costumes-et-theatre-saintpauldubois.fr
Par téléphone : 02 41 75 42 26
À partir du 6 décembre - Tous les vendredis de 14h à 20h00

Tarif : 10 €

Les membres du Conseil d'Administration et les salariés 2024



AS Saint-Hilaire Vihiers Saint-Paul

Une dynamique sociale et éducative

L'AS Saint-Hilaire Vihiers Saint-Paul est bien plus qu'un simple club de football : c'est un véritable acteur social et éducatif au cœur de notre territoire. Porté par une équipe passionnée, des valeurs de partage et des projets innovants, le club ne cesse de rassembler et d'inspirer toutes les générations.



LABEL JEUNES FFF
CRÉDIT AGRICOLE
2024-2027
ELITE

Aujourd'hui, nous avons le plaisir de partager une belle réussite collective : l'obtention du Label Jeune Élite décerné par la Fédération Française de Football. Ce prestigieux label, le plus haut possible, reflète la qualité de notre travail auprès des jeunes, dans la formation, l'encadrement, l'éducation et la transmission des valeurs sportives. Ce succès, nous le devons à l'engagement sans faille de nos éducateurs, bénévoles, dirigeants, parents, et bien sûr de nos jeunes sportifs, qui défendent avec fierté les couleurs du club. Un grand merci à tous ceux qui contribuent à faire de l'AS Saint-Hilaire Vihiers Saint-Paul un club exemplaire et un véritable moteur de lien social. Ensemble, continuons à faire briller notre passion pour le football à travers ce qui anime notre club au quotidien...

Le foot à l'école : transmettre les valeurs sportives et bien plus...

Convaincu, que le sport est un vecteur d'éducation, l'ASSHVSP s'investit dans le programme « Foot à l'école ». En partenariat avec les écoles locales, nos éducateurs interviennent à l'école Haute Foy pour initier les enfants au football à travers des séances ludiques et pédagogiques. Ces moments ne sont pas seulement une découverte sportive, ils permettent aussi de véhiculer des valeurs comme le respect, le fair-play et l'esprit d'équipe. Cette initiative s'inscrit dans une volonté d'intégrer le sport dès le plus jeune âge comme outil d'épanouissement et de cohésion.



Un appel aux bénévoles : Le cœur battant de notre club

On ne pourrait fonctionner sans la participation et l'engagement de nos bénévoles. Aujourd'hui, nous sommes toujours à la recherche de personnes motivées pour intégrer nos commissions : organisation d'événements, communication, gestion des équipements, ou encore logistique. Que vous soyez disponible régulièrement ou de manière ponctuelle, chaque coup de main est précieux pour continuer à faire vivre nos projets. Rejoindre l'équipe des bénévoles, c'est faire partie d'une grande famille et participer activement à la vie du club et locale. Alors n'hésitez pas à nous contacter !

Une équipe encadrante en pleine expansion

Pour répondre à ses ambitions et structurer ses activités, le club s'appuie sur une équipe motivée :

- Camille Gervais et Pierre Vitre, en CDI, apportent leur expertise et leur énergie pour encadrer les jeunes, organiser les événements sportifs et développer les projets du club.
- Thomas Gervais, en apprentissage, et Victor Aumond, en service civique, profitent de cette expérience pour renforcer leurs compétences tout en contribuant activement aux activités du club.

Ces forces vives sont indispensables pour porter les valeurs et les ambitions du club, mais leur travail ne pourrait être aussi efficace sans l'implication de nombreux bénévoles.



GERVAIS Camille - GERVAIS Thomas - VITRE Pierre - AUMOND Victor

Le Beach Vert : une nouveauté de l'été 2024

L'an passé, le club a lancé pour la première fois le Beach Vert, en collaboration avec la Ligue de Football des Pays de la Loire. Cet événement festif et familial a rencontré un franc succès, rassemblant 110 joueurs, spectateurs et curieux autour d'un moment convivial à l'étang de Saint-Paul.

Ce rendez-vous unique incarne parfaitement les valeurs du club : sport, plaisir et partage.

C'est l'occasion idéale de se réunir dans une ambiance estivale et chaleureuse. L'édition 2025, s'annonce tout aussi prometteuse, alors restez à l'écoute !



Le football féminin en plein essor

Le club est fier de constater l'essor du football féminin au sein du club. De plus en plus de joueuses rejoignent nos équipes, attirées par un encadrement de qualité et une ambiance inclusive. Nous mettons un point d'honneur à offrir aux filles et aux femmes des opportunités de jouer, de progresser et de s'épanouir. Ce développement témoigne de notre volonté d'ouvrir le football à toutes et à tous, sans distinction. Nous invitons toutes les jeunes filles intéressées à venir essayer et découvrir ce sport collectif riche en émotions.

Un avenir prometteur pour notre club

Grâce au soutien des mairies, des bénévoles, des licenciés et des partenaires, le club de football de l'AS SAINT HILAIRE VIHIERES SAINT PAUL continue de se développer et de s'affirmer comme un acteur central de la vie locale.

Nous invitons tous les habitants à nous rejoindre – sur le terrain, en tribunes ou en coulisses – pour continuer cette belle aventure humaine et sportive... Ensemble, nous faisons vivre les valeurs du sport et de la convivialité dans nos communes.

Contact : contact@asshvsp.fr ou 06 56 70 13 32



Rejoignez-nous et participez à l'histoire de l'AS Saint-Hilaire Vihiers Saint-Paul !



CSSP Basket

Beaucoup de petits clubs de basket, comme le nôtre, voient leur effectif de licenciés diminuer. Le club d'Yzernay étant concerné aussi, nous avons créé deux ententes cette année : l'équipe U13 Fille est portée par Yzernay, mais elle joue et s'entraîne dans les 2 clubs ; le CSSP devrait porter une équipe U9G en janvier, pour permettre aux garçons d'Yzernay de jouer en masculin et non en équipe mixte comme en début de saison. Nous avons bien conscience que cela demande aux joueurs et parents de s'adapter.

Fernand Belmudes continue d'entraîner les équipes U7, U9, U11, U13, U15. Un créneau supplémentaire est ouvert le vendredi soir pour les U13 et U15 pour leur permettre d'avoir 2 entraînements par semaine.

Les séniors gars et loisirs s'entraînent eux-mêmes.

Les entraînements et matchs ont commencé à Somloire d'août à décembre, puis à La Plaine jusqu'en mars, et pour finir à St Paul. Nous n'irons pas aux Cerqueux cette année, les travaux de restauration de la salle devant commencer en début d'année.

Un grand merci aux municipalités des 4 communes qui nous permettent l'accès aux salles et nous allouent une subvention. A Saint Paul notamment, le chrono de la salle de sport a été remplacé en début de saison. L'ancien étant défectueux, lors d'une rencontre avec M. le maire, nous avons pu donner notre avis sur le choix du matériel à acheter.

La saison dernière, les séniors gars ont brillé tout au long du Challenge de l'Anjou pour décrocher une victoire bien méritée. En effet, une équipe de séniors s'est recrée la saison dernière, leur objectif : gagner le Challenge de l'Anjou, puisque les U18F l'avaient remporté en 2023. Par leur capacité physique, mais surtout mentale, ils ont remporté le trophée sur un score de 48 à 40 contre La Poitevinière-Le Pin. Leurs coaches, Virginie et Etienne, peuvent être fiers de leur accompagnement. Enormément de spectateurs avaient fait le déplacement, des cars avaient été organisés au départ de nos communes. Cela a été positif pour les effectifs en motivant d'autres séniors à venir signer cette saison.



Nous avons rejoint l'association « J'aime mon sport et ma planète ». Cette démarche permet au club d'accéder à des techniques encadrées par des joueurs professionnels, et d'évoluer dans les pratiques pour nos entraîneurs et coaches tout en étant dans une démarche écologique (système de sablier qui décompte le temps sous la douche par exemple). Plusieurs actions auront lieu autour de cela.

Cette saison nous proposons encore les sorties UFAB et Cholet Basket. Nous apprécions à chaque fois cette bonne ambiance partagée.

Côté manifestations, la randonnée des fouaces en juin a été une bonne réussite, malgré le temps, grâce à une équipe de bénévoles, principalement de St Paul, et à la commission animation du CSSP. Vous pouvez déjà retenir le dimanche 15 juin 2025, pour remettre les baskets ou nous aider ce jour-là. En décembre, un tournoi 3x3 a été organisé pour la première fois.

Le Comité de Basketball du Maine et Loire essaie continuellement de mettre l'accent sur le fairplay et prévenir les incivilités. Nous rejoignons totalement cette démarche. Il est inconcevable d'entendre des réflexions de joueurs, de supporters ou de parents envers les arbitres, les joueurs adverses, les coachs ou les entraîneurs... Nous comptons sur chacun pour se respecter et respecter le jeu. Le basket se pratique avec tous, avec plaisir.

Composition du bureau pour la saison 2024-2025 :

- Somloire : Linda Chouteau (présidente), Lucie Doublet (trésorière), Laurent Festoc (secrétaire), Noémie Doublet, Cédric Petit, Lucie Chabauty.
- La Plaine : Steeve Frémondrière (vice-président).
- Argenton : Franck Bonde.
- Cerqueux et St Paul du Bois : aucun.

Nous avons réellement besoin de membre des communes autres que Somloire, pour continuer à faire vivre le basket et la dynamique dans les 4 communes que rassemble le CSSP.

Le bureau étant moins nombreux cette saison, nous avons le soutien de Fabienne et Nathan qui ont pris en charge toute la partie communication par les réseaux sociaux, un grand merci à eux.

Restez mobilisés, venez encourager nos équipes, venez nous rejoindre dans le bureau, ou simplement dans une commission. On compte sur vous !

Ecole de Karate-Do

Cette année, le club a ouvert en plus des cours de Karaté-Do (Enfants / Ados / Adultes mixtes) un cours de self-défense au féminin et un cours de Karaté santé.

Qu'est-ce que la self-défense féminine ? Apprendre aux femmes à se défendre en utilisant leurs caractéristiques féminines à leur avantage. Sensibilité / Intuition / Fluidité / Spontanéité...

Qu'est-ce que le Karaté Santé ? Un sport souple à base de mouvements de Karaté-Do dans un rythme adapté et évolutif selon chacun, pas de chute, pas de confrontation ni d'impact physique. Ce cours est ouvert à toute personne désirant se mettre ou se remettre à une activité physique quels que soient son âge et sa condition physique.

Notre stage de Noël était animé cette année par Martial Roux CN 5ème Dan et notre 2ème stage en janvier 2025 sera animé par Patrick Cherkit CN 7ème Dan.

Facebook du Club : André Bernard Okinawa

Contact : 07 80 08 79 56

Les cours sont assurés par André Bernard.
BEES 1 / DEJEPS / CN 5ème Dan



Familles rurales

L'association Familles Rurales essaie d'organiser des activités de proximité pour ses adhérents : 47 familles adhérentes en 2024.

- Bibliothèque
- Gymnastique pour ados et adultes
- Couture pour jeunes et adultes
- Art floral

Bibliothèque

Elle est ouverte le mercredi de 16h à 18h et le samedi de 10h30 à 12h30 **et entièrement gratuite**. Les bénévoles, au nombre de 15, accueillent les lecteurs et peuvent les conseiller dans la recherche d'ouvrages. Ils participent, avec les enfants de l'école au « Voyage lecture », dispositif mis en place par le réseau des bibliothèques du Choletais pour inciter les enfants à lire ; en 2024-2025, c'est « Enigmavivres » qui s'adresse aux enfants de CM1-CM2.



Clôture du voyage-lecture à Coron

Les bénévoles accueillent aussi les enfants de l'école régulièrement suivant le souhait des enseignantes pour écouter des histoires et emporter dans leur classe un lot de livres.

Enfin, aux petites vacances, des activités sont proposées aux enfants. Ainsi, en février, 22 enfants ont participé à un après-midi sportif et culturel comme le proposait la médiathèque avec le thème de l'année : « sport et culture ». Aux vacances de printemps, nous avons eu 15 enfants pour une chasse aux œufs de Pâques, des histoires et un bricolage et en novembre, nous avons organisé un atelier numérique « modélisation 3D » pour ados.

Enfin la bibliothèque participe chaque année au marché de Noël avec des contes pour les enfants.



Cours de couture

Une professionnelle, Amélie Brunet, dispense des cours pour réparer, créer, transformer des vêtements, des accessoires, de la déco. Les 10 adultes sont réparties en 2 groupes et se réunissent le soir une semaine sur deux et un groupe de 5 jeunes se réunit le mercredi après-midi une semaine sur deux. Les cours sont complets ce qui montre un réel besoin de ce service !

Art Floral

Ponctuellement, nous organisons des cours d'art floral avec une professionnelle. Cette année, au printemps, nous avons appris à faire un bouquet rond avec essentiellement des fleurs du jardin. En fin d'année, nous avons confectionné une composition pour les fêtes.



Gymnastique

C'est un groupe bien sympathique de 23 personnes qui participent aux cours de gym dispensés le mardi soir à 20h30 dans la salle de sport par une jeune coach, Sarah Humeau. Cours dynamiques et agréables, d'un bon niveau avec cardio, renforcement musculaire, exercices adaptés à tous niveaux pour hommes et femmes.

Une séance découverte de gym collective en juin a réuni 28 personnes dans une très bonne ambiance



Prévention routière

En partenariat avec Groupama, nous avons organisé une soirée intitulée : « Le code de la route, pourriez-vous le réussir aujourd'hui ? » Cette soirée a connu un beau succès puisqu'environ 70 personnes ont participé dans une ambiance détendue avec un animateur plein d'humour. Nous envisageons renouveler l'expérience sous une autre forme en 2025.

Carte Familles Rurales

La carte Familles Rurales offre de nombreux avantages et notamment les réductions chez les commerçants. Vous pouvez consulter le site www.maine-et-loire.famillesrurales.org et aller à la rubrique « avantages ».

Le prix de la carte est de 33 € par famille pour l'année. Pour tous renseignements :

Jacqueline Debard 02 41 56 11 33 ou Andrée Manceau 07 81 48 47 10

Société de chasse « Les Protecteurs »



Malgré un temps maussade, le traditionnel ball-trap de la pentecôte a rassemblé foule de personnes.

Dans une très bonne ambiance, les différents postes de tir ont satisfait les tireurs. Il faut tout de même noter que les postes de tir sont couverts, ce qui permet de tirer dans n'importe quelles conditions.

La restauration mise en place cette année a comblé de nombreuses personnes.

Monsieur CHEMINEAU Président, ainsi que tous les membres de l'association, vous donnent rendez-vous le week-end de pentecôte 2025 pour le prochain ball-trap.

La Gaule Saint-Paulaise

Comme chaque année, la pêche de l'étang communal a eu lieu en décembre 2024.

Début d'année 2025, la société de pêche « la Gaule st Paulaise » prévoit le renouvellement de son bureau. Avec grand plaisir et pour le rajeunir, si des personnes sont intéressées pour rejoindre l'association, merci de bien vouloir le signaler en mairie.

Rendez-vous pour l'ouverture de la prochaine saison le 1^{er} mai 2025.

Bonnes et joyeuses fêtes de fin d'année

Country Line dance Saint Paul du Bois

Il y a du changement pour la country Saint Paul.

Nous changeons de nom pour "Country Line dance Saint Paul du Bois" dans le but d'être plus proche de notre activité, car oui nous ne faisons pas que de la Country.

Nous faisons maintenant tous les styles de musiques : cha-cha, slow, pop... et bien évidemment de la Country.

Nous n'avons plus qu'un seul cours par semaine mais plus tôt : le jeudi de 19h30 à 21h00 à la Maison du Théâtre, donné par notre animatrice Ludivine Rivière.

Nous avons fait une pause cet été dans les démonstrations mais vous avez pu nous retrouver au marché de Noël.

Nous comptons 2 nouveaux membres cette année et vous êtes les bienvenus toute l'année pour un essai.

Alors si vous voulez vous défouler dans une ambiance conviviale et un peu folle aussi, rejoignez-nous 😊.

Cours les jeudi soirs – Maison du Théâtre
country.st.paul@gmail.com



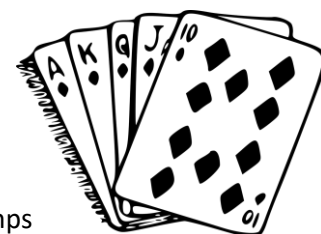
Club de la Gaieté

Composé de 15 adhérents, le club réunit chaque jeudi de 4 à 8 personnes à la salle de l'AEP pour les jeux de belotte et 5 personnes le 3^e jeudi du mois pour une randonnée.

En avril 2024, les adhérents se sont retrouvés autour d'un repas à la Bonne étape à la Réveillère pour l'Assemblée générale. En décembre, ils ont partagé le repas de Noël.

La carte d'adhésion est de 10 €, à prendre lors de la prochaine AG qui se tiendra au printemps 2025.

Pour toute information, contactez M. Guinefolleau au 02.41.75.81.81.



ADMR DES BOIS D'ANJOU



ADMR des Bois d'Anjou
3, rue de Chantelevent
49690 Coron

Tél : 02 52 21 02



Les membres du bureau ADMR Bois d'Anjou

Conseil d'administration :

Présidente :	Martine MARTIN	Coron
Vice-Présidente :	M-Colette MARTIN	Coron
Secrétaire :	Josette CATHELINEAU	St-Paul
Secrétaire adjoint :	J-Marie GROLLEAU	Coron
Trésorier :	Robert LEGER	Coron
Trésorière adjointe :	M-Noëlle FRAPPREAU	St-Paul
Autres membres :	J-Louis BOUTIN	Coron
	Noël CESBRON	Somloire
	M-Agnès CORABOEUF	Vezins
	M-Thérèse LEGER	Coron
	Martine LEMAIRE	Somloire
	Chantal MOUTEL	Trémentines

**bonnes raisons
de choisir l'ADMR**

- ▶ 1^{er} réseau associatif à but non lucratif de service à la personne en France, sans actionnaire à rémunérer ;
- ▶ Plus de 75 ans d'expérience ;
- ▶ Des interventions sur l'ensemble du département ;
- ▶ Du personnel qualifié et formé en continu ;
- ▶ 1h d'intervention = 1 h facturée ;
- ▶ Pas de frais de dossier, pas de chèque de caution, pas de minimum d'heures requis, pas de frais de déplacement ;
- ▶ Un réseau de 1000 bénévoles acteurs de lien social ;
- ▶ Prestations ponctuelles ou régulières adaptées à chaque situation ;
- ▶ 50% de crédit ou de réduction d'impôt ⁽¹⁾ ;
- ▶ Deux modes d'intervention :

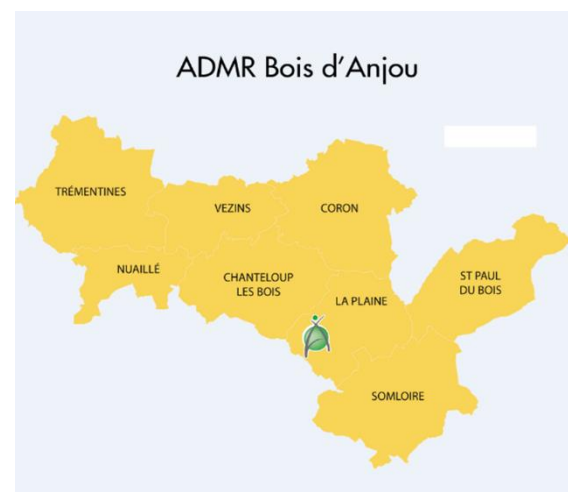
Prestataire	L'ADMR est employeur et assure la continuité des interventions
Mandataire	L'ADMR accompagne le client dans sa fonction d'employeur

(Plus d'informations auprès des associations locales)

► RESPECT

► PROXIMITÉ

► SOLIDARITÉ



2024 a été, pour notre association, une année de grands changements avec 2 dates importantes :

> **01-01-2024 : la fusion absorption** de l'ADMR de l'Orée du Bois et de l'association ADMR des Bois d'Anjou, avec pour effet l'agrandissement de notre secteur d'activité qui s'étend désormais sur 8 communes.

> **01-07-2024 : le transfert de notre siège social** et l'emménagement dans nos nouveaux bureaux à Coron au sein de la Maison de Santé.

L'ADMR des bois d'Anjou est en recherche de bénévoles, principalement sur les communes de La Plaine, Chanteloup et Nuaillé.

ECOLE HAUTE FOY



Pour cette année 2024-2025, l'équipe pédagogique est composée de 5 enseignantes : Charlotte Hamon enseignante en CP CE1, Emilie Audouin enseignante en CE2 CM1 CM2, Emeline Vivion enseignante en maternelle et cheffe d'établissement, accompagnée de Laurence Sauvion qui assure les vendredis (jusqu'à fin mai) et les journées de décharge. Christine Landreau, enseignante spécialisée, intervient ponctuellement dans l'école. L'équipe est complétée par Karine Gourichon, qui occupe le poste d'ASEM et Angélique Jaunet, AESH qui accompagne une élève en situation de handicap.

L'école de Haute Foy accueille cette année 46 élèves répartis en trois classes de la PS au CM2.



« Être bien pour apprendre » est le thème de cette nouvelle année. Nous allons donc apprendre à connaître le fonctionnement de notre cerveau, à nous connaître nous-même et savoir de quoi nous avons besoin (outils, supports...) pour rester attentif et bien mémoriser. Nous allons travailler cela sous forme d'ateliers mais aussi de jeux de société pour développer les fonctions exécutives.

De plus, en lien avec notre projet pédagogique, nous veillons à enrichir la production et la compréhension de l'écrit. Nous poursuivons également notre parcours santé en travaillant sur la semaine du goût et en prenant soin de notre cerveau.



Dans notre école, l'accent est mis sur le bon vivre, avec une écoute et un climat bienveillant de la part de toute la communauté éducative. Nous veillons à la réussite de tous les élèves dans un dialogue avec les parents et une co-éducation. Nous proposons des méthodes réfléchies en équipe pour une meilleure continuité entre niveaux.

Outre le fait d'être une école qui accueille chacun dans sa singularité et une école qui permet de faire grandir chaque personne, nous sommes aussi une école qui invite à la fraternité en respectant les autres, soi-même, l'environnement et les valeurs chrétiennes. Le prêtre de la paroisse était présent pour la célébration de l'avent le lundi 2 décembre à l'église de St Paul du Bois.

Enfin, nous sommes une école engagée de son histoire et tournée vers l'avenir en veillant à la transmission de la culture Saint Paulaise et à l'ouverture sur le monde. Vous pourrez retrouver ces quatre axes dans notre projet éducatif. Malgré la baisse des effectifs au sein de l'école, nous veillons tous ensemble à proposer des conditions optimales pour l'apprentissage des enfants de l'école.

Si vous souhaitez avoir plus de renseignements sur l'école, ou pour inscrire votre enfant, n'hésitez pas à contacter dès maintenant la cheffe d'établissement de l'école :

Mme Vivion Emeline
au 02 41 56 10 12



BUREAU

Composition du bureau OGEC

Présidente : COUVREUR Maëva.

Trésorière : LENORMAND

Aurélie

Secrétaire : LEVERDIER Charlotte

Composition du bureau APEL

Président : NOTEBAERT Peter

Trésorier : BRUNET Pascal

Membres : BIEN Aurélien,
CATHELINÉAU Cédric,
GAUDICHEAU Jean-Jacques,
HUMEZ Romaric, GODET
Clément, BECOT Dorian,
QUERON Margot.

**A noter : vente aux enchères le dimanche 19 janvier,
fête de fin d'année le vendredi 4 juillet.**

Cantine Scolaire de St Paul du Bois

Les membres de l'association

Pour cette année, de nouveaux membres ont rejoint l'association et constitué un nouveau conseil d'administration

Présidente : Héloïse NOTEBAERT
Trésorier : Arnaud ROUX
Secrétaire : Anne-Sophie BIEN
Membres : Mélanie BRISSET
Marina GOURDON
Andréa TOURNIER

Les missions de l'association

- La gestion administrative et financière de la cantine :

relation avec les salariées et bénévoles, facturation des repas auprès des familles, suivi des paiements et relances...

- La mise en place d'animations :

Demandez le programme des animations, tout au long des saisons : vente de Noël, tombola du printemps, vente d'été... Il y en a pour tous les goûts ! Votre participation est le plus grand des soutiens !

- Les relations avec l'équipe éducative et les autres associations de l'école (OGEF et APEL) pour assurer auprès des enfants une cohérence des consignes et des règles du vivre ensemble.

Le souhait est établi entre l'ensemble des associations de l'école de travailler de manière rapprochée. Ainsi, le 9 novembre 2024, c'était le retour du LOTO, organisé de manière conjointe !

- La gestion des états des lieux lors des locations de la salle de la cantine.

Pour inscrire votre enfant à la cantine

Prenez contact :

- Avec un membre du bureau ;
- Par mail à cantine.st.paul.du.bois@gmail.com
- À la cantine au 02 41 56 15 10 entre 9h et 14h – Auprès de Nathalie LEFEVRE

Pour les locations de la salle

Renseignements & Réservations auprès du secrétariat de mairie.
Les membres du bureau se chargeront des états des lieux d'entrée et sortie

Chaque midi en semaine, le bâtiment résonne des voix de la trentaine d'enfants bénéficiant du service de restauration scolaire.

À l'aide de la fourchette magique de Nathalie LEFEVRE, chacun se régale de plats cuisinés sur place, avec des produits sélectionnés avec soin.

La réalisation des repas sur place est un service de plus en plus rare dans le secteur. Grâce à un accompagnement renforcé de la municipalité – que nous remercions vivement -, nous réussissons, cette année encore, à maintenir ce service essentiel au fonctionnement de la structure scolaire.

Aurélië BRUNET les accompagne pour assurer le service, l'entretien des locaux et les trajets des enfants.

Chaque lundi, ce sont les mamies, parents ou familles bénévoles qui encadrent le trajet vers la cantine, relayées en semaine par les enseignantes.



Après 25 ans de gourmandise... Merci Joëlle !

En 2024, Joëlle ROCHAIS a fait valoir ses droits bien mérités à la retraite, après avoir passé de nombreuses années à veiller sur les petites têtes blondes St-Paulaises, et sur leurs estomacs.

Lors de la fête de fin d'année, anciens élèves et familles s'étaient donné le mot pour une grande et belle surprise. Émotions garanties !

NOUVEAU LA CANTINE DES GÉNÉRATIONS

Occasionnellement ou de manière régulière, seule ou entre ami.es, alliez l'utile à l'agréable en partageant un repas confectionné sur place par notre cantinière avec les enfants de l'école Haute Foy.

Développement du lien social, partage d'expériences, rupture de l'isolement, convivialité... Toutes les excuses sont bonnes pour franchir le cap !

Vous participez ainsi à la pérennisation d'un service essentiel au bon fonctionnement de notre école rurale !

Tarif : 7 €

Bulletins d'adhésion en mairie



ACCUEIL PERISCOLAIRE

L'accueil périscolaire accueille les enfants scolarisés de 2 ans et demi à 11ans, celui-ci est géré par une commission au sein de l'OGEC.

Lieu de transition entre la famille et l'école, il est ouvert les jours d'école uniquement du lundi au vendredi de 7h00 à 8h35 et de 16h30 à 18h30.

L'encadrement est assuré par Aurélie BRUNET.

Une dizaine d'enfants profitent chaque jour de ce service. Les arrivées du matin et les départs du soir sont échelonnés.

L'enfant évolue au sein du local au rythme de ses envies et besoins, rien n'est imposé. Des jeux et jouets sont mis à sa disposition et accessibles à chaque âge. Des bricolages et la création de décorations sont proposés pour sensibiliser l'enfant à différents matériels et développer sa créativité.



Rappel aux parents :

- Merci de transmettre vos plannings au plus tôt afin de gérer au mieux le nombre d'animateurs.
- Les enfants doivent être récupéré à l'école dès 16h30. Le cas échéant, ils sont pris en charge par l'animatrice périscolaire avec facturation du premier quart d'heure.
- La tarification est établie en fonction de votre quotient familial.

Pour toute demande de renseignement :
07 57 17 97 19

periscolaire.hautefoy@hotmail.fr



Les membres de la commission souhaitent remercier la mairie pour son soutien ainsi que le centre socioculturel "Le coin de la rue" et la CAF des Pays de la Loire.

La commission Périscolaire

Centre Socioculturel
LE COIN DE LA RUE

Foyer des jeunes

Ça Cool de Source

réalisation de décorations de Noël pour embellir le bourg

organisation de jeux lors des différentes manifestations

un projet activités entre copains

Merci pour leur soutien à la mairie et aux associations du comité des fêtes, des habitants de la Raimbaudière et des lutins saint-paulais !

Le 5 octobre dernier, les jeunes du foyer ont participé au rassemblement des juniors assos (association spécifique pour les mineurs). L'objectif était de leur permettre d'échanger autour de leurs projets et de leurs expériences !

Les jeunes à partir de 11 ans se retrouvent avec l'animateur jeunesse, pour organiser sorties, séjours et diverses activités.

Envie d'en savoir plus ?
contacte Baptiste, animateur jeunesse, au 07 50 86 78 87.



Les nouveautés du COIN DE LA RUE

Découvrez l'intégralité des actions petite enfance, enfance, jeunesse, familles, adultes, seniors, avec les associations et les acteurs du territoire, et les animations tout public, à l'accueil du Centre Socioculturel du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h et le samedi matin de 9h à 12h30 ou sur le site Internet ! Suivez-nous également sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram.

12 octobre - 30 ans du Centre Socioculturel Le Coin de La Rue

Samedi 12 octobre, le Centre Socioculturel Le Coin de la Rue fêtait ses 30 ans ! Accompagnée d'une batucada, une parade a défilé dans les rues de Vihiers. Des animations ont ensuite donné vie au château de Maupassant et cette belle journée s'est clôturée par un spectacle alliant chant, danse et acrobaties aériennes.

Un tel événement n'aurait pas été possible sans l'implication des bénévoles, qui ont donné de leur temps et de leur énergie pour faire de cette journée un véritable succès.

À vous qui avez contribué, de près ou de loin, à cet événement ou à d'autres actions du CSC : un immense merci ! Vous êtes le cœur battant de notre structure. Si vous souhaitez vous aussi rejoindre cette belle aventure humaine, les portes du Centre Socioculturel vous sont grandes ouvertes !



Arrivée d'un nouveau camion pour le pôle Famille/Territoire, qui sillonne le territoire à la rencontre des familles et assistantes maternelles. Les animatrices proposent des animations comme la « Balade Nature et sons » en plein air, qui s'est déroulée à l'étang de St Paul du Bois et a accueilli 11 petits accompagnés de leurs parents ou grands-parents !

LA THEMATIQUE DE L'ANNEE DU PEDT : Écrans et Numérique

Des actions autour des écrans et du numérique ont été mises en place en lien avec les acteurs éducatifs (écoles, animateurs, professionnels de santé, travailleurs sociaux, associations de parents d'élèves, bibliothèques). Les enfants et les parents du territoire ont pu découvrir un programme riche et varié : matinée culturelle, ateliers jeux de société, café des parents « jouons ensemble autrement »...



Un nouvel outil sur le territoire pour les habitants !

Un réseau de bénévoles vous accompagne dans le broyage de végétaux de septembre à mai !

Les personnes intéressées doivent s'inscrire au Centre Socioculturel. Elles seront ensuite contactées par le bénévole référent de leur commune pour planifier le broyage. Le broyage est facturé à 30€ de l'heure machine (avec un forfait minimum de 15€).



Une première participation des Cols Verts à la journée Nationale du ramassage des déchets le 20 septembre dernier !

Chaque 3^{ème} jeudi du mois, le groupe des Cols Verts se retrouve et part en vadrouille dans l'une des communes du territoire. L'objectif ? Nettoyer un maximum les chemins empruntés. Cette année, ils ont participé à la journée nationale du ramassage des déchets en présence d'un ambassadeur de tri, délégué par le centre de gestion des déchets de Cholet Agglomération.



Des ateliers pour préparer sa retraite



Vous avez peut-être entendu parler des sessions "Bienvenue à la Retraite" ? Des journées, animées par des intervenants spécialisés pour préparer son départ à la retraite.

Chaque session a permis aux participants de se projeter dans une retraite épanouissante : de la santé et l'alimentation à la réflexion sur les nouveaux projets de vie, les jeunes ou futurs retraités ont pu bénéficier de conseils pratiques et de moments de convivialité.

Les retours sont unanimes : ces sessions apportent une bouffée d'air frais et un soutien précieux à ceux qui s'apprêtent à franchir ce cap.

Groupe parents solo



Un groupe de parents solo s'est constitué avec des objectifs simples : se retrouver, prendre un moment pour soi, pour souffler et partager. Que ce soit pour échanger sur les joies ou les défis du quotidien, ou pour profiter de sorties conviviales, ce groupe est là pour vous.

Des temps d'échange, des activités, des moments pour vous détendre et vous ressourcer : rejoignez-nous et prenez part à l'aventure !

France Services aux Coins des Rues

France Services aux Coins des Rues : Rejoignez l'aventure !

Lauréat de la Banque des Territoires et du Département de Maine-et-Loire, Le Coin de la Rue lance son projet France Services aux Coins des Rues. Les objectifs ? Aller au plus près des habitants, permettre de comprendre le rôle de France Services et en quoi cela peut être utile dans le quotidien (aide aux démarches administratives) grâce à un café d'habitants porté par un réseau de bénévoles engagés.

Nous recherchons des bénévoles curieux, à l'écoute, prêts à mobiliser et à tisser du lien. La connaissance et/ou l'expérimentation de France Services est nécessaire, mais une formation vous sera proposée pour vous outiller dans cette mission.



Centre Socioculturel Le Coin de La Rue - 2 Rue du Comte de Champagne - Vihiers 49310
LYS HAUT LAYON - accueil@csc-lecoindelarue.fr - 02 41 75 42 70

Infos communales

SECRETARIAT DE MAIRIE

Ouvert tous les jours de 9h à 12h et de 13h30 à 17h sauf le lundi et mercredi matin.

Samedi de 8h30 à 12h.

⚠ **horaires pouvant être modifiés pendant les vacances scolaires.**

Nouvelle adresse mail
mairie@saintpauldubois.com

NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous venez d'emménager à Saint Paul du Bois, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie. Un conseiller municipal ira vous porter en main propre un coffret d'accueil.



CERTIFICAT D'IMMATRICULATION DES VEHICULES : nouvelles procédures 2024

Toutes les démarches liées aux **demandes de carte grise**, aux **changements d'adresse** et aux procédures associées sont désormais centralisées sur le site de l'ANTS, Agence nationale des titres sécurisés.

<https://ants.gouv.fr/>

Pour les personnes qui rencontrent des difficultés avec les nouvelles technologies ou qui n'ont pas accès à internet, l'État a mis en place les maisons **France Services**.

En cas de vol, de perte, de détérioration, d'expiration de la durée administrative, de modification d'état civil, ou toute autre altération requise sur votre permis de conduire, les procédures complètes sont disponibles sur le site de l'ANTS.

CARTE D'IDENTITE et PASSEPORT

La mairie n'est pas habilitée à délivrer les titres. Vous pouvez prendre rendez-vous à la mairie de Vihiers au 02.41.75.80.60.

Remplir la pré-demande sur internet vous fera gagner du temps ! La photo doit dater de moins de 6 mois.

PERMANENCE FRANCE SERVICES



Tous les 2^{èmes} mardis matin du mois hors vacances scolaires, la mairie de Saint Paul accueille une permanence France Service. La prise de rendez-vous obligatoire.

La permanence s'adresse à tous les habitants ayant besoin de soutien ou conseil dans les démarches administratives du quotidien dématérialisées ou non (CAF, CPAM, CARSAT – retraite, MSA, Pole Emploi, démarches carte grise ou permis de conduire, impôts, ma prime rénov...).

Pour tout renseignement ou pour prendre rendez-vous :

02.41.75.42.70 ou
franceservices@csc-lecoindelarue.fr

ORDURES MENAGERES : du changement courant 2025 pour le ramassage

Les jours de collecte des déchets vont changer sur la Commune à **partir du 30 juin 2025**. La tournée sera **le mercredi** et non plus le jeudi.

DECHETTERIE

L'éco-point de Saint Paul est ouvert tous les samedis de 14h à 17h.

Les dépôts en dehors de ces horaires sont interdits.

Déchets acceptés :

Déchets végétaux (pelouse, branchage) | **Bois** (bois traités, palette) | **Grands cartons** | **Gravats** | **Tout venant** | **Huiles alimentaires**

Piles et batteries | **Huiles de vidanges**

Pensez à demander la carte de déchetterie de Cholet Agglomération en mairie ou sur le site cholet.fr.

Nombre de passages autorisés par an : 12 par foyer.

Recharge possible sur internet moyennant paiement.

COLONNE TEXTILE-LINGE-CHAUSURE

Offrez une 2^{ème} vie à vos textiles, linges de maison et chaussures même usés ou déchirés.

La colonne se trouve sur le parking de la cantine, rue de la Fontaine.

FORMATION BNSSA



De nouvelles formations BNSSA seront proposées à compter de mai 2025 sur Cholet. La Commune, en partenariat avec le SDJES49, financera la formation d'un jeune, en vue d'un recrutement pour la surveillance de la baignade l'été.

Cette formation permet de surveiller des plages publiques ou privées, des piscines et d'assister les maîtres-nageurs sauveteurs (MNS).

mail : formations@maine-et-loire.protection-civile.org

Tél : 02.41.34.54.00

Faire garder son enfant

Plusieurs solutions s'offrent aux parents de jeunes enfants :

Assistantes maternelles sur la Commune

Marie-Renée VOLCEY

8 Rue de l'eau vive

02.41.75.43.00

Maëva COUVREUR

26 Rue de l'eau vive

07.84.00.56.63

Héloïse NOTEBAERT

27 Rue du Moulin

06.80.55.93.79

Retrouvez la liste des assistantes maternelles sur le site du Conseil Départemental : www.assmat.maine-et-loire

Petite crèche La Ronde des Lutins

Située à Vihiers – Lys Haut Layon,
enfants de 2 mois ½ à 4 ans.

Horaires : 7h30 à 18h30

Inscriptions possibles toute l'année.

MAISON DE L'ENFANCE

5 rue Françoise Dolto, VIHIERES

49310 LYS HAUT LAYON

Téléphone : 02 41 56 16 62

E-mail : creche@lyshautlayon.fr



Relais Petite Enfance

Accompagnement des parents, assistants maternels agréés et gardes à domicile.

Lieu d'écoute, d'information, d'échanges...

Lieu d'animations :

Des matinées sont proposées pour les jeunes enfants accompagnés de leurs assistants maternels (et/ou parents). Elles permettent de partager des temps de jeux, de profiter de la présence de professionnels de la petite enfance, d'échanger sur divers thèmes liés à l'enfant...

Questions sur :

- Recherche de mode d'accueil
- Contrats de travail

Permanences téléphoniques

- Le lundi de 13h30 à 17h30
- Le jeudi de 13h30 à 15h30
- Le vendredi de 13h30 à 15h

Permanences sur rdv à la maison de l'enfance (halte-garderie à Vihiers)

- Le mardi de 14h à 18h30
- Le jeudi de 16h à 18h30
- Le vendredi de 15h30 à 17h30
- Le 1er samedi du mois de 9h à 12h

RPE "Le Coin de la Rue"

Centre socioculturel

2 rue du Comte de Champagne BP6 Vihiers

49310 LYS HAUT-LAYON

Tél : 02 41 75 42 70

Courriel : petite.enfance@csc-lecoindelarue.fr



Infos hors Commune



epe
école des parents
et des éducateurs
RESEAU NATIONAL

UNE QUESTION ?
UN CONSEIL ?
DES DOUTES ?
OU JUSTE BESOIN DE PARLER ?
NE RESTEZ PAS SEUL...

ALLO, PARENTS EN CRISE
ÉCOUTER, ÉCHANGER, ACCOMPAGNER FAMILLES ET PROFESSIONNELS

N° Vert 0 805 382 300
(Service et appel gratuits)

Du lundi au mercredi de 10h à 13h et de 14h à 17h
Les jeudis et vendredis de 10h à 13h

ANONYMAT ET CONFIDENTIALITÉ DES ÉCHANGES

Pour plus d'infos, flashez-moi !

MAISON DEPARTEMENTALE DES SOLIDARITES

C'est un lieu d'accueil et d'écoute, où l'on conseille, oriente et accompagne gratuitement :

- autour de la naissance (suivi médical de la grossesse et des jeunes enfants, conseils lors de l'arrivée d'un enfant au sein de la famille),
- en tant que parent (aide éducative ou matérielle),
- pour accéder aux droits en matière de protection sociale, santé ou logement, pour bénéficier du Revenu de Solidarité Active (RSA),
- pour faire face à des difficultés financières ou de logement...

Coordonnées des assistantes sociales :

02.41.46.20.00 ou aio.cholet@maine-et-loire.fr

Accueil de proximité sur rendez-vous, 2 rue Louis Pasteur à Vihiers (à proximité du collège de la Vallée du Lys).

PARTAGEZ VOS VACANCES, DEVEZ FAMILLE DE VACANCES

Pour participer au développement et à l'épanouissement d'un enfant, pour contribuer à sa socialisation et promouvoir ses capacités, et pour favoriser son autonomie, accueillez cet été un enfant de 6 à 10 ans !

Les vacances constituent un temps de construction personnelle, dans un environnement favorable à la découverte, l'échange et l'écoute. En ouvrant votre maison, vous partagez une rencontre humaine bénéfique pour un enfant, pour sa famille et pour la vôtre.

Nous accompagnerons votre démarche dans l'esprit qui nous anime : désintéressement, respect des différences et des croyances religieuses, reconnaissance des richesses et des capacités de l'enfant, discrétion sur son passé et sur sa famille.

Pour partager la chaleur de votre foyer cet été, contactez-nous :

- au 02 41 88 85 65
- mail : afvdev.490@secours-catholique.org
- Secours Catholique, 15 rue de Brissac, 49000 Angers





MISSION LOCALE DU CHOLETAIS – Antenne de Vihiers

Tu as entre 16 et 25 ans ?

Tu es sorti(e) du système scolaire ? Tu as besoin d'aide ? Un conseiller Mission locale est présent à tes côtés pour t'aider à accéder à l'emploi ou pour t'aider à trouver une formation. Il accompagne aussi sur les questions de la mobilité, du logement ou de la santé.

Contact : 02.41.56.12.56 ou 06.50.10.99.78

HEBERGEMENT TEMPORAIRE CHEZ L'HABITANT

Du côté de l'hébergeur : Vous avez une chambre inoccupée chez vous ?



Accueillez un jeune en recherche d'hébergement à proximité de son lieu de travail, de stage ou de formation. Vous bénéficierez d'un savoir-faire professionnel, d'une indemnité de séjour et vivrez une expérience enrichissante.

Du côté de l'hébergé (pour les 15-30 ans) : Vous

venez de trouver un emploi, un stage ou une formation sur le territoire ? Nous vous proposons une solution solidaire à proximité de votre lieu de travail, de stage ou de formation. Vous bénéficierez d'un hébergement approuvé, d'un tarif abordable, d'un soutien professionnel tout en créant des liens sur ce nouveau territoire. 15 € la nuit dans la limite de 250 € par mois.

Contact : 5 rue de la Casse 49300 Cholet, 02.41.71.36.36

www.habitatjeunes-cholet.fr

MAISON DES ADOLESCENTS 49 - ANTENNE DE CHOLET



La Maison des Adolescents (MDA) est un dispositif départemental ressource pour les questions et problématiques liées à l'Adolescence. C'est un lieu d'information, d'accueil, d'écoute et d'accompagnement libre d'accès, neutre, inconditionnel, confidentiel et non payant.

antennecholet@maisondesados-angers.fr

06 74 97 69 29

lundi | 9h-13h et 15h-19h

jeudi | 9h-13h et 15h-19h

7, avenue Maudet

49300 CHOLET

INITIATIVES EMPLOIS

L'association Initiatives Emplois a pour objectifs d'accompagner des chercheurs d'emploi, de favoriser la création d'emploi local et de contribuer au développement de l'économie sociale et solidaire.

Initiatives Emplois se trouve alors à la croisée des chemins entre des employeurs locaux, chercheurs d'emploi, collectivités, partenaires...



Une opportunité pour mener ensemble de nouvelles réflexions qui font sens pour chacun !

Contact : 02 41 56 11 13

initiatives.emplois@orange.fr

www.initiativesemplois.fr

Lieux d'accueil de proximité :

VIHIERS – THOUARCÉ – BRISSAC – CHEMILLÉ



ASSOCIATION
DES ACCIDENTÉS
DE LA VIE

fnath.org

GROUPEMENT MAINE ET LOIRE - MAYENNE
Membre de la Fédération nationale reconnue d'utilité publique
42 AVENUE YOLANDE D'ARAGON - 49100 ANGERS
TEL. 02 41 48 50 25 - MAIL. accueil@fnath4953.fr FNATH Maine et Loire Mayenne



Association
des accidentés de la vie
Association reconnue d'utilité publique

VOUS ETES ACCIDENTE DE LA VIE
TRAVAIL - ROUTE - VIE PRIVEE - MALADIE
HANDICAP - DEPENDANT....

Une association de conseil à votre service

La FNATH intervient pour tous vos problèmes d'ordre social.
Ses conseillers vous informent et vous accompagnent dans vos démarches pour la défense de vos droits.

POUR ETRE RECU ET CONSEILLE AUX PERMANENCES,
CONTACTER AVANT VOTRE VENUE LE CORRESPONDANT LOCAL
ET TELEPHONER AU SIEGE DU GROUPEMENT A ANGERS

PERMANENCE FNATH : RECEPTION SUR RV



3^{ème} LUNDI DU MOIS : 9h00-09h30

VIHIERS : France SERVICES

VOTRE CORRESPONDANT LOCAL :

MR JACQUES COCHARD : 02-41-59-55-92

PLUS DE SERVICES POUR UNE MEILLEURE QUALITE DE VIE
PROFITER DES OFFRES PREFERENTIELLES
AUPRES DE NOS PARTENAIRES

La FNATH met à la disposition de ses adhérents de nombreux AVANTAGES pour les VACANCES, les LOISIRS et la VIE QUOTIDIENNE.

La FNATH permet d'obtenir des GARANTIES ETENDUES dans le cadre de la SANTE, la PREVOYANCE et les ASSURANCES AUTO / HABITATION.

Pour tous renseignements complémentaires, contacter la FNATH.

BANQUE ALIMENTAIRE

Les bénévoles en place recherchent d'autres personnes pour étoffer le groupe, 1 fois par mois le mardi soit le matin ou toute la journée. Des informations complémentaires pourront vous être données quant à l'organisation de la Banque alimentaire.



N'hésitez pas à vous renseigner à la mairie.

SOUFFRANCE PREVENTION DU SUICIDE



Recensement des anciens militaires blessés



L'Office national des combattants et victimes de guerre (ONaCVG) a été désigné pour accompagner tous les soldats blessés en opérations, titulaires d'une pension militaire d'invalidité

- Mise en œuvre des droits
- Action sociale
- Reconversion professionnelle
- Aide aux prestations de service

Contact :

Service départemental de l'ONaCVG de Maine-et-Loire
Cité administrative
15 bis rue Dupetit-Thouars
49047 ANGERS CEDEX 01
Tel : 02.41.47.82.98
Mail : sd49@onacvg.fr

Le Centre socioculturel Le Coin de la Rue recherche des bénévoles pour :

Aide aux devoirs
Repair café : aider à réparer
Atelier partager : transmettre
Suivi location scooter
Soutien numérique
Coup de main occasionnel

Renseignements et inscriptions
02.41.75.42.70

CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination)



Une coordinatrice du CLIC IGEAC, se tient sur rendez-vous, à la disposition des personnes âgées et de leur entourage, pour informer et conseiller sur les services, les aides financières, les soins et l'habitat. Gratuit et confidentiel.

*Au pôle social

(24 avenue Maudet 49300 CHOLET)
du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, et le vendredi de 14h00 à 17h00.

*Au centre socioculturel «Le Coin de la Rue»

(2 Rue du Comte de Champagne VIHIERS)
Uniquement sur rendez-vous le jeudi après-midi

*À domicile

Tél : 02.41.30.26.34 /

Mail : clic.choletais@gmail.com

Site Internet : clic-igeac.org

POTEAUX TELEPHONIQUES

Si vous constatez un dommage, munissez-vous du numéro de poteau concerné, (ce numéro est inscrit sur une plaque jaune ou bleue selon les poteaux) et d'une photo de l'équipement endommagé.

Si le dommage concerne le **réseau de fibre** optique déployé par Anjou Fibre : armoire ou boîtier fibre restés ouverts ou cassés, câble décroché ou coupé, poteau couché (marqués ANFI XXX), etc. vous devez alerter les équipes d'Anjou Fibre en remplissant le formulaire sur le site <https://www.anjou-numerique.fr/drg-anfi/>

Pour le **réseau cuivre** uniquement, vous pouvez le signaler sur le site <https://dommages-reseaux.orange.fr>.

ASSOCIATION RELAIS ET PRESENCE

Vous êtes confrontés à la maladie d'Alzheimer ou à un trouble apparenté ?



Une permanence (temps convivial pour se rencontrer, dialoguer librement ou s'informer) est proposée au centre socioculturel « Le Coin de la Rue » tous les lundis de 10h à 12h.

L'association, c'est aussi :

La plateforme d'accompagnement et de répit

Le Café des aidants

La Halte répit – stimulation à domicile



Association Relais & Présence

23 rue Trémolière, 49300 CHOLET

contact.relais-presence@orange.fr

02 41 75 49 33



LOGEMENTS INSALUBRES

Le PDLHI (Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne) de Maine-et-Loire a mis en place la plateforme Histologe depuis le 1er janvier 2024 qui permet aux habitants qui le souhaitent de faire réaliser un audit de leur logement en terme d'insalubrité.

Ce nouvel outil, accessible gratuitement et disponible via le lien : <https://histologe.beta.gouv.fr/> permet aux ménages de déposer un signalement en ligne.

Tél : 02.41.81.45.94

REGLEMENTATION

Animaux

L'article L. 211-19-1 du code rural et de la pêche maritime interdit de laisser divaguer les animaux domestiques et les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité.

Confrontés au problème de la divagation de chiens ou de chats, le maire est donc habilité à intervenir.

Merci aux propriétaires d'animaux d'être vigilants à ce sujet, beaucoup de chats errants sont repérés sur la Commune.



Feux de jardin

Peut-on brûler des déchets verts dans son jardin (feuilles, branches...) ?

Selon le Code de l'environnement : article L541-21-1, il est interdit brûler des déchets verts (végétaux secs ou humides) chez soi, que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre.

La personne qui brûle des déchets verts peut avoir à payer une amende de **750 €**.

Les permanences au Centre socioculturel «Le Coin de la Rue»

CPAM (sécurité sociale) : plus de permanence, renseignements au 3646 ou sur ameli.fr.

MSA de Maine et Loire : plus de permanence, renseignements au 02 41 31 75 75.

Défense du consommateur (Familles rurales) : permanence téléphonique, uniquement sur rendez-vous, au 02 41 18 20 00.

Conseillère ESF et assistante sociale (MSA) : sur rendez-vous uniquement en appelant le 02 41 59 11 10.

FNATH : le troisième lundi du mois de 9h à 9h30.

Assistante sociale CARSAT (assurance maladie) : deux fois par mois sur rendez-vous uniquement en appelant le 02 41 46 26 44.

CARSAT suivi de dossiers Retraite Vieillesse : sur rendez-vous uniquement en appelant le 09 71 10 39 60.

Profession Sports et Loisirs : le 4^e mardi du mois, sur rendez-vous uniquement, 02 41 79 49 89.

CLIC IGEAC (espace information pour les aînés) : sur rendez-vous uniquement au 02 41 30 26 34.

Relais Assistantes Maternelles : 02 41 75 42 70, permanences sur rendez-vous à la Maison de l'enfance

mardi 14h-18h30, jeudi 16h-18h30, vendredi 15h30-17h30 et 1^{er} samedi du mois 9h-12h. Permanences téléphoniques lundi 13h30-17h30, jeudi 13h30-15h30 et vendredi 13h30-15h.

Service des Impôts : mercredi matin, Mairie de Vihiers, uniquement sur rendez-vous au 02 41 75 80 60.

Numéros d'urgence

Enedis : 0 972 675 049 (dans le cadre d'une coupure de courant, service urgence dépannage électrique)

Véolia : 0 969 323 529 (problème de distribution en eau)

Suez : 0 977 401 115 (remontée, refoulement des eaux usées venant de la voie publique)

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Le conciliateur de justice intervient chaque premier mercredi du mois à la mairie de Vihiers uniquement sur rendez-vous au 02.41.75.80.60.

EAU DE CHOLET - VEOLIA

Le service des eaux de Cholet en partenariat avec Veolia met en place l'application *veolia et moi* pour vous aider à gérer votre consommation, visualiser votre contrat ou même créer une alerte en cas de fuite.

Aussi, pour permettre aux usagers de prendre en main l'application, différents ateliers d'accompagnement (de novembre 2024 à mars 2025) sont proposés sur Cholet Agglomération (Centre Socioculturel Le Coin de La Rue, mairies de la plaine et de Maulévrier...).

Ouverture/fermeture de compteur, création de branchement, problèmes de facturation, prélèvements, démarches emménagement / déménagement.

Permanences : mercredi 14h – 16 h, centre socioculturel « Le Coin de la Rue » à Vihiers

Tél : 02 41 29 47 65 (lundi-vendredi 8h – 18h)

N° d'urgence (7j/7 24h/24) : 0 969 323 529

www.service.eau.veolia.fr

NOVEMBRE 2024/ MARS 2025
EAU DE CHOLET
PRÈS DE CHEZ MOI

Pour connaître les dates et s'inscrire à l'un des 25 ateliers gratuits, près de chez vous !

MAIRIE DE LA PLAINE
02 41 55 92 43

MAIRIE DE MAULÉVRIER
02 41 55 00 29

CENTRE SOCIAL ET SOCIOCULTUREL HORIZON
02 41 65 13 88 - accueil@centresocial-horizon.fr

CENTRE SOCIOCULTUREL CHLORO/FIL
02 41 55 93 41 - accueil@csichlorofil.fr

CENTRE SOCIOCULTUREL K'LEIDOSCOPE
02 41 55 55 84 - centre.kleidoscope@gmail.com

CENTRE SOCIOCULTUREL LE COIN DE LA RUE
02 41 75 42 70 - accueil@cs-lecoindelarue.fr

CENTRE SOCIAL PASTEUR
02 41 65 01 05 - cs.pasteur@wanadoo.fr

CENTRE SOCIOCULTUREL OCSIGÈNE
07 82 49 23 03 - numerique@ocsigene.fr

CENTRE SOCIAL DU PLANTY
02 41 49 04 85 - accueilcsplanty@orange.fr

CENTRE SOCIOCULTUREL LE VERGER
02 41 65 14 99 - accueil@cs-leverger.fr

App Store | Google play

Logos des partenaires : OCSIGÈNE, LE PLANTY, LE VERGER, K'LEIDOSCOPE, LE COIN DE LA RUE, CHLORO/FIL.